

VILLE DE LILLE  
 PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 13 décembre 1999.

La séance est ouverte à 17 heures 25 sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Maire de Lille.

Monsieur le Maire - Monsieur LESERRE, voulez-vous bien remplir les fonctions de Secrétaire de Séance et donc procéder à l'appel.

(Monsieur LESERRE procède à l'appel nominal)

Etaient présents : Mmes AUBRY, BAERT, MM. BARBAROSSA, BERNARD, BESSON, BIENVENU, BROCHEN, Mme BUFFIN, MM. BURIE, CACHEUX, CALONNE, Mmes CAPON, CHARLES, COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes DANGREUX, DA SILVA, DAVIDT, MM. DECOQC, DEGREVE, DELGRANGE, DEROSIER, de SAINTIGNON, Mme ESCANDE, M. FALISE, Mme FILLEUL, MM. FLORENCE, FREMAUX, Mmes GEORGET, HENAUT, MM. KANNER, LABBEE, LENGLET, LESERRE, Mme MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, MORTREUX, MUTEZ, PARGNEAUX, PETITE, ROMAN, ROUGERIE, Mme ROUGERIE, MM. SABRE, SELLANI, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, VAILLANT, Mme WARDAVOIR.

Etaient excusés : Mme DAVAL, MM. DEBIEVE (pouvoir), DEMAILLE, (pouvoir), Mme MATTIGHELLO (pouvoir), MM. RENAR (pouvoir), RICHIR (pouvoir), SAVOYE (pouvoir) SINAGRA (pouvoir).

Je vous remercie.

J'ouvre la réunion du Conseil Municipal.

**Le carnet**

Cet automne a amené le deuil chez certains d'entre nous.

Tout d'abord, Monsieur Bernard DEROSIER, Maire délégué d'Hellemmes, Président du Conseil Général, que je salue, a perdu son beau-père, Monsieur Jules ROMAT, décédé le 28 novembre. Monsieur ROMAT s'est éteint à l'âge de 92 ans. Les funérailles se sont déroulées dans l'intimité familiale. A toi Bernard, à ton épouse Michèle et à ta famille, je renouvelle l'expression de mes sincères condoléances ainsi que celles du Conseil Municipal.

Quelques jours auparavant, le 11 novembre, Monsieur Albert DEBAECKER, Conseiller de Quartier à Moulins, nous a quittés. Tandis que je lui remettais les insignes de la Légion d'Honneur en septembre, je me suis exprimé sur sa personnalité attachante. Je lui ai également rendu hommage lors de notre séance d'octobre. Me trouvant à l'étranger le jour des funérailles, Monsieur BURIE m'y a représenté. A Madame DEBAECKER et à sa famille je renouvelle mes condoléances et celles du Conseil Municipal.

**Distinctions**

Il m'est agréable d'évoquer la distinction qui vient d'être décernée à l'un d'entre nous. En effet, le 15 novembre, notre collègue Jacques MUTEZ, Conseiller Municipal délégué, Vice-Président de Lille Métropole, Communauté Urbaine, a été promu Officier dans l'Ordre National du Mérite au titre du Ministère de la Fonction Publique, de la réforme de l'Etat et de la Décentralisation.

.../...

En cette sympathique occasion je suis heureux de lui renouveler mes sincères félicitations et celles du Conseil Municipal.

Est-ce qu'il est là pour recevoir tous ces honneurs ? En tout cas, vous le lui direz.

Notre Trésorier, Monsieur Claude SERRE, a bénéficié de la même promotion au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite. Je lui ai récemment remis les insignes liés à cette distinction. Et aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous renouveler, Monsieur SERRE, toujours présent à nos réunions du Conseil Municipal, mes sincères félicitations et celles du Conseil Municipal. Merci à vous.

Je salue l'arrivée de Madame la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Première Adjointe au Maire de Lille.

### **Communications**

Notre séance du Conseil Municipal de ce soir ne présente pas de caractère exceptionnel, même si nous examinerons quelques dossiers d'importance. Et ces dossiers d'importance, vous les connaissez, c'est le Débat d'Orientation Budgétaire, l'avenir de Fives, Eura-Technologie, le Contrat Enfance et bien entendu le LOSC.

Pourtant, ce Conseil aura néanmoins une certaine connotation historique puisque nous tenons notre dernière réunion de l'année et même du siècle. Nous nous retrouverons en l'an 2000 à l'aube du troisième millénaire.

A quelques jours de la fin de l'année, cette séance me donne donc l'occasion de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et de vous inviter, bien entendu, à venir nombreux aux différentes manifestations organisées par la Ville à l'occasion de notre passage à l'an 2000.

Le programme de ces festivités est largement porté à la connaissance des Lillois, notamment dans un encart contenu dans le numéro de novembre du Journal de Lille. J'en rappelle les principaux temps forts, qui ont d'ailleurs débuté dès le 27 novembre avec l'ouverture du marché de Noël, place Rihour, sur le thème du Canada -très beau marché d'ailleurs- le déploiement de la grande roue, bien sûr, et les illuminations dans la ville.

Le 31 décembre à 18 heures: la fête du beffroi rénové avec illuminations et embrasement, mêlant judicieusement effets pyrotechniques et éclairage de l'édifice. Et toute la nuit, à partir de 20 heures, la nuit du millénaire en quelque sorte, place du Général de Gaulle, avec de multiples animations musicales et à minuit le feu d'artifice. Donc, ce sera la fête.

Le 1er janvier à 18 heures : grand feu d'artifice musical place François Mitterrand. Le premier du millénaire et le plus grand spectacle ayant jamais traversé le ciel lillois, avec plus de 3.000 bombes,(c'est beaucoup), 7.200 projectiles.

Enfin, j'imagine que tout à l'heure l'Adjoint aura l'occasion de détailler peut-être davantage avec les autres manifestations de l'an 2000. Ce sera une symphonie du nouveau monde qui s'annonce sans doute.

Je suis persuadé que les Lilloises et les Lillois, mais aussi les habitants de la métropole, et pourquoi pas des pays européens voisins, apprécieront ce spectacle que nous avons voulu simple et populaire au sens propre du terme, dans la tradition festive des gens du Nord et des Lillois.

.../...

J'entends d'ailleurs ici et là que les Français dans leur majorité se préparent à ce type de fête simple et traditionnelle, délaissant quelque peu les réveillons fastueux et trop originaux. C'est en tout cas le choix de la Ville qui a souhaité seulement accompagner la spontanéité de la fête par quelques événements marquants.

Je tiens d'ailleurs à remercier les élus et en particulier notre collègue Frédéric MARCHAND et les personnels municipaux qui se sont fortement investis dans la préparation de ces manifestations que nous garderons longtemps, j'espère, dans nos mémoires.

Tout à l'heure, j'ai tenu une réunion à la Communauté Urbaine sur le projet d'organiser au mois de mai, un grand rassemblement d'automobiles, un cortège historique avec des voitures assez extraordinaires de toutes les périodes du siècle, avec aussi celles du prochain siècle, c'est-à-dire des voitures électriques, des voitures mues par l'énergie solaire, etc... On aura l'occasion de vous donner davantage d'informations.

Tous les Maires des 87 communes de la Communauté Urbaine sont enchantés de participer à cette ronde à travers la Communauté Urbaine. Ce sera une façon de fêter le millénaire.

Voilà pour les communications.

Monsieur THIOT a fait son office, vous connaissez ses responsabilités au Conseil Municipal. Il a par conséquent une communication officielle à vous faire en ce qui concerne les résultats du recensement de la population. Nous sommes en état de vous donner les informations officielles à ce sujet.

Monsieur THIOT.

M. THIOT - Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Monsieur le Maire, je vous remercie de m'accorder quelques minutes pour présenter rapidement les résultats plus affinés du dernier recensement de la population réalisé au printemps dernier. Vous aviez d'ailleurs annoncé les premières tendances lors du Conseil Municipal du 9 juillet, en vous félicitant de la progression de la population constatée dès la publication des chiffres.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de confirmer ces premiers éléments mais surtout de vous signaler que l'augmentation de notre population est en réalité plus forte que prévu.

En effet, le chiffre indiqué officiellement pour Lille et Hellemmes est de 191.164 habitants contre 172.149 habitants lors du recensement de 1990, soit un gain de 19.015 habitants, ce qui est tout à fait remarquable.

Ainsi, nous confirmons de manière très significative notre croissance démographique déjà constatée en 1982 et 1990. Cet excellent résultat est le fruit d'une croissance soutenue et diversifiée du nombre de logements, elle-même révélatrice d'une attractivité grandissante de la ville soutenue par l'équipe municipale depuis plusieurs mandats.

En outre, et j'en viens à l'aspect plus qualitatif de ces données, on peut observer que la ville se développe harmonieusement. En effet, alors que le recensement de 1990 montrait une progression démographique essentiellement concentrée sur le versant Est de la ville, celui de 1999 révèle une dynamique orientée à l'Ouest, avec des hausses significatives dans les quartiers du Centre, du Vieux-Lille, Moulins, Wazemmes, Vauban et Bois Blancs.

.../...

Là encore, ces secteurs ont intensifié leur attractivité par le logement collectif et leur accessibilité par le métro, en particulier à Wazemmes et aux Bois Blancs, qui a favorisé leur émergence.

Il est également confirmé que Wazemmes devient le premier quartier lillois devant le Centre et Lille-Sud qui passe donc de la première à la troisième place.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, ces résultats extrêmement positifs témoignent sans conteste de la réussite de notre politique d'aménagement urbain et de développement des services publics. Ils sont tout à fait encourageants pour l'avenir.

A ce sujet, puisque nous parlons d'avenir, j'ajouterai qu'à la fin du processus en cours d'association avec la ville de Lomme, la population globale des villes de Lille, Hellemmes et Lomme sera de 219.597 habitants. Elle nous placera donc au 10ème rang des grandes villes françaises, voire même au 9ème avant Bordeaux, la vérification est en cours.

Ces chiffres sont encore bruts et nous disposerons prochainement de données beaucoup plus détaillées qui constitueront pour nous une formidable source d'informations nous permettant de mener des analyses très fines et d'engager des réflexions sur le long terme en matière d'aménagement urbain et de satisfaction des besoins dans les quartiers.

Je terminerai en remerciant chaleureusement tous les agents et responsables de l'INSEE qui ont mené ce recensement de manière très satisfaisante et les services municipaux qui ont collaboré à cette opération difficile, en particulier Monsieur Jean-Pierre GUFFROY, Secrétaire Général Adjoint, et Madame Marie-Françoise BAJU responsable du service élections, démographie et recensement.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur le Maire - Je crois que c'est une nouvelle très importante. C'est une augmentation beaucoup plus forte que celle que l'on pouvait supposer. En tout cas, je n'avais jamais manqué, au cours de ces dernières années, de dire que la population de Lille augmentait, c'était même quelquefois un sujet de débat parmi nous, mais là nous en avons la confirmation, d'une manière très claire.

Ce n'est pas la loi générale de toutes les villes, loin de là, ce n'est même pas la loi générale dans notre région du Nord/Pas-de-Calais, loin de là également. Donc, la ville de Lille est en pleine expansion.

Félicitations à Wazemmes qui prend la première place au point de vue de la population. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir. Les chiffres officiels seront-ils pris en considération, Monsieur ROMAN, pour bénéficier peut-être de quelques avantages financiers ?

M. ROMAN - On en parlera tout à l'heure, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire - Alors, à tout à l'heure, ce sera très bien.

Nous passons maintenant aux rapports. Il y a bien sûr des rapports qui vont faire l'objet d'une discussion et il y a ceux qui sont sans débat.

Ce sont les chemises 2, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31. Bien entendu, ces rapports sont passés d'abord en Commission, puis en Conseil de Municipalité, et ensuite en Conseil Privé tout à l'heure. Ils n'ont fait l'objet d'aucune observation. Je les mets donc aux voix.

.../...



Que ceux qui sont d'accord pour les adopter le manifestent en levant la main (unanimité).

Avis contraires ? (aucun)

Ces rapports sont adoptés.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur DEROSIER,  
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

99/875 - Commune Associée d'Hellemmes - Extension de l'école Salengro - Procédure d'appel d'offres.

99/876 - Commune Associée d'Hellemmes - Avances sur subventions consenties à divers organismes au titre de l'année 2000.

99/877 - Commune Associée d'Hellemmes - Festivités du 14 juillet 1999 - Versement de subventions à diverses associations - Modification.

99/878 - Commune Associée d'Hellemmes - Cercle Symphonique d'Hellemmes - Versement d'une subvention exceptionnelle.

99/879 - Commune Associée d'Hellemmes - Opération "LIRE EN FETE" - Coopérative de l'école J. Rostand - Versement d'une subvention exceptionnelle.

99/880 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Les Amis des Jeunes Philatélistes" Versement d'une subvention exceptionnelle.

99/881 - Commune Associée d'Hellemmes - Présentation du Contrat Educatif Local - Subvention et réemploi.

99/882 - Commune Associée d'Hellemmes - Aide aux projets - Versement d'une subvention à la Coopérative de l'Ecole Rostand.

99/883 - Commune Associée d'Hellemmes - Aide aux projets - Versement d'une subvention à la Coopérative de l'Ecole Sévigné.

99/884 - Commune Associée d'Hellemmes - Aide aux projets - Versement d'une subvention à la Coopérative de l'Ecole Herriot.

99/885 - Commune Associée d'Hellemmes - Aide aux projets - Versement d'une subvention à la Coopérative de l'Ecole Jean Jaurès.

99/886 - Commune Associée d'Hellemmes - Aide aux projets - Versement d'une subvention à l'Association des Parents d'Elèves des écoles du Centre.

99/887 - Commune Associée d'Hellemmes - Acquisition de mobilier ergonomique à l'Ecole Herriot - Subvention et réemploi.

.../...

99/888 - Commune Associée d'Hellemmes - Parc Bocquet - Aménagement - Lancement de la procédure d'appel d'offres.

99/889 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attribution de prime.

99/890 - Commune Associée d'Hellemmes - Service Extérieur des Pompes Funèbres - Travaux d'inhumations et d'exhumations - Adoption du Budget Primitif 2000 - Tarification au 1er janvier 2000.

99/891 - Commune Associée d'Hellemmes - Budget du Service Extérieur des Pompes Funèbres - Affectation des résultats de l'exercice 1998.

99/892 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Espace Jeunes Hellemmes" - Versement d'une subvention dans le cadre de la Journée Nationale d'Information Jeunesse.

99/893 - Commune Associée d'Hellemmes - Action de prévention - Subvention et réemploi.

99/894 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Club de Loisirs des Papillons Blancs" - Versement d'une subvention.

99/895 - Commune Associée d'Hellemmes - Complexe sportif Arthur Cornette - Désignation du maître d'œuvre - Constitution du jury de concours.

Adoptés.

Chemise n°6

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,  
Conseiller municipal délégué

#### PERSONNEL - RESSOURCES HUMAINES

99/937 - Rémunération de certains vacataires pour l'année 2000.

Adopté.

99/938 - Logements de fonction.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour

99/939 - Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin occasionnel.

99/940 - Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier.

99/1098 - Vacation de formateurs.

99/1099 - Mise à disposition d'un agent au profit du Boxing Club des Flandres.

99/1100 - Mise à disposition d'un agent au profit de l'Olympique Lille Sud.

Adoptés.

.../...

Chemise n°7

Rapporteur : Monsieur BURIE,  
Conseiller municipal délégué

ACHATS PUBLICS

99/941 - Equipements communaux - Fourniture de revêtements de sols durant les années 2000 à 2002 - Marché à commandes sur appel d'offres ouvert - Dossier d'exécution.

99/942 - Parc automobile - Fourniture de carburants durant les années 1998 à 2000 - Substitution d'entreprise.

99/943 - Fourniture d'articles jetables pour les services municipaux (Protocole, Restaurant Municipal, Foyers Personnes Agées, Crèches, etc) - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/944 - Fourniture de boissons diverses destinées aux manifestations municipales - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/945 - Fourniture d'enveloppes destinées aux services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/946 - Fournitures de consommables informatiques destinées au fonctionnement des services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/947 - Fournitures de bureau destinées au fonctionnement des services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/948 - Fournitures vestimentaires destinées au personnel municipal - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/949 - Fournitures d'entretien destinées au fonctionnement des services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/950 - Fourniture de produits d'hygiène pour bébés et de couches destinés aux crèches municipales - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/951 - Fourniture d'un vin mousseux type blanc de blanc, crémant, saumur, etc, destiné aux manifestations organisées par le service du Protocole - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/952 - Fourniture de denrées alimentaires pour le Parc Zoologique et la Ferme des Dondaines - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

99/953 - Fourniture de foin et de produits connexes destinés au Parc Zoologique, à la Ferme Marcel Dhénin et à la Brigade Canine - Appel d'offres ouvert - Années 2000 à 2002.

Adoptés.

Chemise n°8

Rapporteur : Madame ESCANDE,  
Conseiller municipal délégué

ETAT CIVIL - CIMETIERES

99/954 - Concessions et droits divers dans les cimetières - Tarifications au 1er janvier 2000.

.../...

99/955 - Travaux d'inhumation et d'exhumation - Adoption du Budget Primitif 2000 et tarification au 1er janvier 2000.

Adoptés.

Chemise n°9

Rapporteur : Monsieur FALISE,  
Adjoint au Maire

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE  
CONSEIL COMMUNAL DE CONCERTATION

99/956 - Conseil Communal de Concertation - Modification du nombre des membres.

Adopté.

Chemise n°10

Rapporteur : Monsieur SELLANI,  
Conseiller municipal délégué

AIDE AUX PROJETS ASSOCIATIFS

99/957 - Subventions aux associations - Aide aux Projets Associatifs.

Adopté.

Chemise n°11

Rapporteur : Madame ROUGERIE,  
Conseiller municipal délégué

CITOYENNETE - MEDIATION

99/958 - Association "R.E.D.I.R.A." Attribution d'une subvention.

Adopté.

Chemise n°12

Rapporteur : Monsieur CALONNE,  
Conseiller municipal délégué

DROITS DE L'HOMME - RELATIONS  
INTERCULTURELLES - INTEGRATION

99/959 - Subventions de la Ville à diverses associations

99/960 - Subventions de la Ville - Schéma Local d'Intégration - Programmation 1999 - Dernière répartition.

99/961 - Schéma Local d'Intégration - Conventions avec le Fonds d'Action Sociale - Avenant.

Adoptés.

.../...

Chemise n°13

Rapporteur : Monsieur DELGRANGE,  
Conseiller municipal délégué

COOPERATION DECENTRALISEE

99/962 - Association Partenariat Lille/Saint-Louis - Création d'une Maison de l'Education au Développement - Subvention.

99/963 - Coopération Décentralisée - Subvention à l'Association Médicale Franco Palestinienne, Section Lille en faveur des personnes handicapées de Naplouse.

99/964 - Coopération Décentralisée - Appui complémentaire à la mise en place d'une boulangerie viennoiserie gérée par le Fonds d'Aide aux Victimes de Tchernobyl de Kharkov.

99/965 - Association Humania Edhec - Accueil d'un groupe d'étudiants ukrainiens - Aide financière.

99/966 - Coopération Décentralisée - Subvention à l'Association "Cap Humanitaire" - Appui aux projets de coopération mis en place par la Ville.

99/967 - Coopération Décentralisée - Subvention - Association pour "la Fondation de Lille" - Appui aux projets de coopération à destination de Naplouse, Saint-Louis, Kharkov.

Adoptés.

99/968 - Demande de subvention de l'Association du "Film à retordre" pour la réalisation d'un film documentaire sur l'échange d'animateurs entre Saint-Louis et le Quartier de Moulins.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour

99/969 - Demande de subvention pour un atelier d'animation scolaire de l'Association Ch'ti Teranga.

Adopté.

ACTION HUMANITAIRE

99/970 - Le Temps du Maroc à Lille - Subvention de la Ville à diverses associations.

99/971 - Subventions destinées aux organismes à vocation humanitaire.

Adoptés.

Chemise n°15

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,  
Adjoint au Maire

URBANISME

99/973 - ENSAM - Prise en compte du projet de pôle de recherche "PRISM" et du projet de restructuration de la résidence d'étudiants.

99/974 - Concertation préalable au projet d'Aménagement du "Site de la Foire Commerciale".

.../...

99/975 - Procès-verbal de la concertation préalable avec le public sur l'aménagement du pôle Eurasanté - Accessibilité Nord et Ouest.

99/976 - Opération SOUHAM - Traité de concession à la SAEM Euralille - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant - Approbation d'un avenant n° 2.

99/977 - Angle des rues Pierre Legrand et Bourjembois - Convention d'études préopérationnelles et concession d'aménagement à la SORELI.

99/978 - Réalisation d'une analyse environnementale sur l'urbanisme - Site FCB - Demande de subvention.

99/979 - Ravalement de façades - Subventions.

99/980 - Lille Ville Claire - Plafonnement de la subvention pour ravalement de façades.

Adoptés.

#### ACTION FONCIERE

99/981 - Droit de Prémption Urbain - Immeuble sis à Lille, 77 Quai de l'Ouest, 18 cité Henninot - Achat par la Ville de Lille à Lille Métropole Communauté Urbaine..

99/982 - Droit de Prémption Urbain - Immeuble sis à Lille, 77 Quai de l'Ouest, 16 cité Henninot - Achat par la Ville de Lille à Lille Métropole Communauté Urbaine.

99/983 - Terrain sis à Lille, rue François Coppée - Cession gratuite à Lille Métropole Communauté Urbaine

99/984 - Terrain sis à Lille, rue Jean Giraudoux - Cession gratuite à Lille Métropole Habitat.

99/985 - Acquisition par la Ville de Lille de terrains situés rue de l'Asie et rue Eugène Vermeersch.

99/986 - Immeubles sis à Lille, rue Montesquieu, 23 et 27 cité Saint-Louis - Cession gratuite au profit de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Adoptés.

Chemise n°16

Rapporteur : Monsieur FLORENCE,  
Adjoint au Maire

#### PROPRETE

99/987 - Demande de subvention relative à la campagne "Du tac au tag".

Adopté.

.../...

Chemise n°17

Rapporteur : Madame BUFFIN,  
Adjoint au Maire

DEVELOPPEMENT CULTUREL

99/988 - Bibliothèque Municipale - Achat de livres - Appel d'offres.

99/989 - Palais des Beaux-Arts - Conception de l'exposition "Lille au XVIIème Siècle" du 15 septembre 2000 au 3 janvier 2001 - Marché sur appel d'offres ouvert - Convention liant la Ville de Lille et la Banque Populaire du Nord - Demandes de subventions à la DRAC et à la CUDL.

99/990 - Palais des Beaux-Arts - Dons d'œuvres d'art.

99/991 - Musée de l'Hospice Comtesse - Vente de trois nouveaux produits à la caisse - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

99/992 - Musée d'Histoire Naturelle - Exposition "Ces chers disparus" - Demandes de subvention - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

99/993 - Attribution de subventions à deux associations culturelles.

99/994 - Rénovation de la statue du Général Faidherbe - Demande de subvention auprès du Conseil Général du Nord.

99/995 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la RMN (Réunion des Musées Nationaux) en vue de lui confier les relations presse sur un plan national et international de trois expositions temporaires organisées par le Palais des Beaux-Arts.

99/996 - Palais des Beaux-Arts - Proposition pour un nouveau système d'adhésion aux activités du Musée.

99/997 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Ville de Lyon dans le cadre d'un projet d'exposition intitulée "Le Siècle de Tiepolo" présentée à Lyon du 5 octobre 2000 au 7 janvier 2001 et à Lille de fin janvier à avril 2001. —

99/998 - Opéra de Lille - Plan de financement des travaux.

Adoptés.

Chemise n°18

Rapporteur : Monsieur BROCHEN,  
Adjoint au Maire

ACTION CULTURELLE

99/999 - Associations et organismes culturels lillois - Attribution d'avances sur subventions pour l'exercice 2000.

99/1000 - Prix André MALRAUX.

.../...

99/1001 - Théâtre du Nord - Annulation de subvention.

99/1002 - Attribution de subvention à l'association "Regarde !".

99/1003 - Subventions aux associations - Modification d'intitulés.

99/1004 - Attribution d'une subvention au Centre Social Maison de Quartier du Faubourg de Béthune.

99/1005 - Faubourg des Musiques - Sollicitation de subventions - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

99/1006 - Aéronef - Convention d'objectifs 1999-2001 entre, d'une part, l'Etat, la Ville de Lille, la Région Nord-Pas-de-Calais, le Département du Nord et, d'autre part, l'association "Les Spectacles Sans Gravité - l'Aéronef".

99/1007 - Projet d'exposition temporaire Ladislav KIJNO - 12 mai 2000 - 16 octobre 2000.

99/1008 - Attribution de subvention à l'association La Caravane en partenariat avec la Compagnie des Sangs Cailloux.

99/1009 - Espace Matisse - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et E.D.F. pour l'organisation de l'exposition "Qu'y-a-t-il derrière la prise".

Adoptés.

Chemise n°19

Rapporteur : Madame WARDAVOIR,  
Conseiller municipal délégué

#### ECOLES DE MUSIQUE - CHORALES

99/1010 - Chorales de Noël - Samedi 18 et Dimanche 19 décembre 1999 - Autorisation de paiement.

Adopté.

Chemise n°21

Rapporteur : Madame FILLEUL,  
Conseiller municipal délégué

#### PERSONNES AGEES

99/1024 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.

Adopté.

Chemise n°23

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL,  
Conseiller municipal délégué

#### HANDICAPES - ACCESSIBILITE

99/1033 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

Adopté

.../...



Chemise n°25

Rapporteur : Monsieur le Maire,  
en l'absence de Monsieur DEMAILLE  
Adjoint au Maire

SANTE PUBLIQUE - LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE - C.C.P.D.

99/1040 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Santé.

99/1041 - Avances sur subventions 2000 destinées aux organismes à caractère social - Santé  
Paiements partiels : 50 % de la subvention de l'exercice 1999.

99/1042 - Association 15.8 (Quinze Point Huit) - Subvention de la Ville.

99/1043 - Association SEVEN - Sport extrême pour tous - Subvention de la Ville.

99/1044 - Groupement de Prévention et d'Accueil Lillois - Avance sur subvention 2000.

99/1045 - Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation de Lille - Avance sur subvention 2000.

Adoptés.

Chemise n°26

Rapporteur : Madame CAPON,  
Adjoint au Maire

ENSEIGNEMENT - CAISSE DES ECOLES

99/1046 - Avance sur subvention à la Caisse des Ecoles.

99/1047 - Indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs exerçant dans les écoles publiques - Complément communal égal à la différence entre l'indemnité due et la dotation unitaire.

99/1048 - Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) - Convention - Année scolaire 1999/2000.

99/1049 - Aménagement du Temps de l'Enfant - Subventions à différents organismes ou associations - Année scolaire 1999/2000.

99/1050 - Contrat Educatif Local - Mise en place à Lille.

99/1051 - Base de Loisirs et de la Nature de Phalempin - Rénovation de la cuisine et du bloc sanitaire.

Adoptés.

Chemise n°27

Rapporteur : Monsieur ROUGERIE,  
Adjoint au Maire

POLICE MUNICIPALE

99/1052 - Enlèvement de véhicules automobiles - Remboursement des frais aux propriétaires.

.../...

99/1053 - Expertise et destruction d'un véhicule automobile - Remise gracieuse du titre de recette.

Adoptés.

CIRCULATION - STATIONNEMENT - VOIRIE

99/1054 - Relèvements des tarifs de voirie 2000.

99/1055 - Journée "En ville, sans ma voiture" organisée le 22 septembre 1999 - Admission en recettes d'une subvention de la Société des Eaux du Nord.

Adoptés.

Chemise n°28

Rapporteur : Monsieur BESSON,  
Adjoint au Maire

99/1056 - Procédure de suivi du pilotage des organismes partenaires ou satellites - Lille Université Club (L.U.C.).

99/1057 - Procédure de suivi du pilotage des organismes partenaires ou satellites - A.S.P.T.T. Lille.

99/1058 - Procédure de suivi du pilotage des organismes partenaires ou satellites - Tennis Club de Lille (T.C.L.).

99/1059 - Procédure de suivi du pilotage des organismes partenaires ou satellites - Lille Hockey Club.

Adoptés.

ACTION SPORTIVE

99/1060 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

99/1061 - Aide aux clubs de niveau national, aux clubs conventionnés et aux autres clubs - Subventions de fonctionnement - Première avance - Année sportive 1999/2000.

99/1062 - Subventions aux clubs de Haut Niveau: Lille Hockey Club, A.S.P.T.T. - Quatrième répartition.

99/1063 - Développement du sport dans les quartiers lillois - Aide financière aux clubs supports.

99/1064 - Aide aux clubs de niveau national et aux clubs conventionnés - Conventions de Formation et de Résultats.

99/1065 - Aide aux clubs de Haut Niveau - Conventions de Formation et de Résultats.

99/1066 - Terrain de sports collectifs avenue Delescaux - Convention d'utilisation avec le Conseil Régional et le Lycée d'Enseignement Général et Technique Jean Perrin.

99/1067 - Pôle sportif Anatole de la Forge dans le quartier de Fives - Réfection du terrain - Avenant.

.../...

99/1068 - Construction de la deuxième tranche de la salle de sports de la plaine Winston Churchill dans le quartier du Vieux-Lille.

99/1069 - Logement situé au 28/5 square d'Espagne à Lille - Prise en location par la Ville de Lille.

Adoptés.

Chemise n°29

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,  
Adjoint au Maire

#### EMPLOI - LUTTE CONTRE LA PRECARITE

99/1070 - Programme "Nouveaux Services - Nouveaux Emplois" - Aides au développement de nouvelles activités - Tableau récapitulatif.

99/1071 - Programme "Emploi-Insertion" - Convention d'Objectifs et de Partenariat entre la Ville de Lille et France Télécom.

99/1072 - Avances sur subventions à l'I.L.E.P. et à la Mission Locale de Lille.

99/1073 - Programme "Nouveaux Services" - Nouveaux Emplois "Volet 200 adultes" - Création de postes - Tableau récapitulatif.

99/1074 - Programme "Insertion" - Aide à la mise en œuvre d'opérations de mobilisation en direction de jeunes en très grande difficulté.

99/1097 - Association "A.C! Lille" - Agir ensemble contre le Chômage - Aide au fonctionnement - Subvention.

Adoptés.

Chemise n°30

Rapporteur : Madame DAVIDT,  
Adjoint au Maire

#### TOURISME

99/1075 - Office de Tourisme de Lille - Avance sur subvention 2000.

99/1076 - Office de Tourisme de Lille - Subvention versée sur les recettes de la taxe de séjour.

99/1077 - Renouvellement du classement de l'Office de Tourisme de Lille en 4 étoiles - Envoi du dossier en préfecture.

Adoptés.

#### PATRIMOINE PUBLIC ET PRIVE

99/1078 - Ex-Hospice Général - I.A.E. - Suppression d'une clause de la convention.

.../...

99/1079 - Propriétés communales - Travaux d'entretien à effectuer de 2000 à 2002 - Marchés à bons de commande sur appel d'offres ouvert - Dossier d'exécution - Délibération modificative.

99/1080 - Union Française de la Jeunesse - Mise en sécurité du bâtiment.

99/1081 - Beffroi de l'Hôtel de Ville - Rénovation intérieure et mise en valeur par la lumière - Avenant n° 1.

Adoptés.

Chemise n°31

Rapporteur : Madame STANIEC,  
Conseiller municipal délégué

JEUNESSE

99/1082 - Projet Jeunesse Animation - Attributions de subventions.

99/1083 - Associations de Jeunesse - Versement du solde de la subvention de fonctionnement au titre de 1999.

99/1084 - Mission Jeunesse de Lille-Sud - Versement du solde de la subvention de fonctionnement.

99/1085 - Programmes d'Animation Jeunesse 1999 - Opération Eté Ville- Vie-Vacances - Versement de subvention.

99/1086 - Mission Locale de Lille - Crédits Loisirs - Subvention.

99/1087 - Aménagement extérieur du pôle socio-culturel - Quartier des Bois-Blancs.

Adoptés.

Chemise n°1

Rapporteur : Monsieur le Maire,

99/872 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

Adopté.

99/873 - Conseils de quartier - Vacances de sièges - Désignation de membres.

Conseils de quartiers, Monsieur VAILLANT, il y a quelques vacances.

M. VAILLANT - Quelques modifications pour lesquelles nous vous proposons les candidatures suivantes :

Conseil de Quartier des Bois Blancs

- pour remplacer Monsieur Bruno LAFFORT : Monsieur Jean-Luc FRERE,

.../...

- pour remplacer Monsieur Franck VAN WEYDEVELDT : Madame Marie Simone POU-BLON-DELESALLE

Conseil de quartier du Centre

COQUEL - pour remplacer Madame Florence MOREL-ROUCOU : Madame Sarah PHEULPIN-

Conseil de Quartier de Vauban-Esquermes

- pour remplacer Madame Françoise DESCAMPS : Madame Florence VANGHELUWE

Conseil de Quartier de Wazemmes

- pour remplacer Madame Clotilde DURIEZ : Madame Khadidja NAGA.

Voilà, Monsieur le Maire, les quelques modifications de nos Conseils de Quartiers.

Monsieur le Maire - Vous en êtes d'accord ? (oui) Merci.

Adopté.

99/869 - Séance du 4 octobre 1999 - Procès-verbal.

99/870 - Séance du 11 octobre 1999 - Procès-verbal.

99/871 - Séance du 29 octobre 1999 - Procès-verbal.

Nous devons approuver les procès-verbaux des Conseils Municipaux précédents :

- le Conseil Municipal du 4 octobre : pas d'observations ? (non)

- le Conseil Municipal du 11 octobre : pas d'observations ? (non)

- le conseil Municipal du 29 octobre : pas d'observations ? (non)

Par conséquent, ces procès-verbaux sont adoptés.

99/874 - Association des Communes de Lille et de Lomme - Déplacement du chef-lieu de canton de Lomme à Lille - Avis du Conseil Municipal.

Cette délibération est la conséquence prévisible à la suite des décisions que nous avons prises lors de notre dernier Conseil Municipal. Il n'y a pas d'observations ? (non) C'est uniquement administratif, il n'y a pas de passion derrière cela. Merci.

Adopté.

Nous allons aborder maintenant les problèmes financiers mais pas seulement, Monsieur ROMAN, vous avez également le LOSC, et surtout le Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur ROMAN, vous avez la parole.

.../...

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur ROMAN,  
Adjoint au Maire

FINANCES

99/914 - Organisation du 26ème congrès de l'UNIOPSS à Lille du 30 novembre au 2 décembre 1999  
- Subvention exceptionnelle.

99/915 - Association des Anciens et Amis des Auberges de Jeunesse - Organisation d'une rencontre nationale à Lille du 14 au 16 avril 2000 -Subvention exceptionnelle.

99/916 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 1999 - Décision modificative n° 4.

99/917 - Pouponnière - Exercice 1999 - Décision modificative n°1.

99/918 - Budgets primitif et supplémentaire - Transferts de crédits - Exercice 1999.

99/919 - Recensement patrimonial - Opérations d'ajustement avec l'état de l'actif tenu par le comptable public.

Adoptés.

99/920 - Budget Primitif 2000 - Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Maire, je vais essayer de tracer à grands traits les lignes du Débat d'Orientation Budgétaire et des propositions de la Majorité municipale pour la préparation du budget de l'année 2000.

Je dirai ensuite quelques mots sur le dossier du L.O.S.C. afin que nous engagions la discussion sur ces deux dossiers, quitte à revenir sur un certain nombre des éléments pour l'un ou l'autre des dossiers, en réponse aux différentes questions de nos collègues.

En ce qui concerne le Débat d'Orientation Budgétaire, je veux le dire d'emblée, vous avez souhaité, Monsieur le Maire, ainsi que Madame AUBRY, la Première Adjointe, que nous engagions le travail de préparation du budget pour l'année 2000 en essayant de faire en sorte que les Lillois puissent profiter de la répartition des fruits de la croissance de notre ville, constatée de manière inéluctable dans un certain nombre d'éléments qui configurent l'environnement de la préparation du budget.

Quels sont ces éléments ? Et de quelle logique, de quelle cohérence tiennent-ils ?

Chacun s'en souvient, nous avons, en 1987, il y a maintenant plus de 12 ans, décidé dans notre ville de maintenir les taux fiscaux au même niveau. Nous avons tenu les taux fiscaux au même niveau durant 8 ans et, au bout de 8 ans, devant la possibilité qui nous était offerte de relever un certain nombre de défis du développement de la ville, cela a été le Musée des Beaux Arts, cela a été Lille Grand Palais, cela a été le croisement des T.G.V. à Lille et Euralille, nous avons dû augmenter les impôts lillois de 9% puis de 7,5% en disant aux Lillois « Nous le faisons pour financer un certain nombre de grands équipements qui rejailliront non seulement sur l'image de la ville de Lille mais aussi sur l'attractivité de la ville de Lille ».

Cette attractivité, c'était un rêve, c'était un objectif. C'est aujourd'hui une réalité. Monsieur THIOT vient de s'exprimer en donnant les résultats du recensement de la ville de Lille.

.../...

Que n'avons-nous pas entendu ? Les discours selon lesquels la politique fiscale de la Ville de Lille -il est vrai qu'elle était lourde- faisait fuir les habitants.

En terme de fuite des habitants, la ville de Lille est une des grandes villes de France qui connaît la plus forte augmentation de sa population entre les deux recensements. Mais cette augmentation de population conduit à augmenter le nombre de foyers fiscaux, ce qui signifie qu'à taxe d'habitation égale, qu'à taux égal, comme il y a un plus grand nombre de foyers qui s'acquittent de cette taxe d'habitation, cela constitue des ressources supplémentaires pour la Ville de Lille.

Et si nous avons des ressources supplémentaires de par le nombre de foyers fiscaux qui sont à Lille, de par le nombre d'entreprises qui sont attirées par le rayonnement de la ville, de par aussi, je veux le dire, une politique nationale qui depuis deux ans ne pénalise plus les collectivités locales comme c'était le cas par le passé, nous avons, nous semble-t-il, la capacité de construire un budget pour l'année 2000 qui nous permette, non pas seulement de maintenir la pression fiscale, mais dans des conditions que je vais vous donner dans 30 secondes, de baisser effectivement les impôts des Lillois.

Je veux dire quelques mots quand même sur cette politique nationale, rapidement.

Nous savons que la Dotation Globale de Fonctionnement apportera à la Ville de Lille 3 M.F. de plus en 2000 par rapport à 1999 ;

que la Dotation de Solidarité Urbaine, qui est augmentée au niveau national d'une enveloppe de 500 M.F. supplémentaires, augmentera environ de 4 M.F. en estimation pour la Ville de Lille

que les dotations de compensation de taxe professionnelle qui sont servies aux Communes garantissent pour des villes qui sont en Dotation de Solidarité Urbaine, comme l'est la Ville de Lille, un gain supplémentaire d'environ 3 M.F. ;

et qu'enfin, dernière bonne nouvelle, et je veux la souligner devant la Ministre, mère de cette réforme, le transfert des ressources de la Couverture Maladie Universelle du Département à l'Etat permettra pour la Ville de Lille, un gain ou une dépense en moins d'environ 6,5 M.F.

L'ensemble de ces éléments auxquels s'ajoute la répercussion au niveau du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement de la nouvelle population de la ville, et je ne parle pas à ce niveau de l'évolution qui sera encore plus importante le jour où l'association avec Lomme sera actée car nous passerons le cap des 200.000 habitants et la Dotation Globale de Fonctionnement, pour chacun des Lommois et pour chacun des Lillois, sera bien supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui pour les Lillois et pour les Lommois confondus.

Donc, sans évoquer l'évolution de cette D.G.F., le nombre d'habitant que nous gagnons au recensement qui vient de nous être notifié nous permet d'espérer des gains qui seront sur trois exercices, puisqu'ils seront versés sur trois exercices, de 12 à 15 M.F. au total.

Dans ces conditions, en confortant les lignes qui ont été les nôtres les années précédentes sur l'investissement :

- l'amélioration toujours de la vie quotidienne,

- l'entretien du patrimoine municipal et la préparation de l'enjeu de 2004, au-delà des projets de quartiers que nous avons notifiés

.../...

- et du stade dont nous devons prévoir l'agrandissement dès cette année.

En fonctionnement, toujours les mêmes priorités mais qui manifestement sont en train de porter leurs fruits :

- l'emploi et l'insertion,
- la politique de développement urbain dans les quartiers,
- et la Politique sociale qui est, chacun le sait et de notoriété publique, importante sur la ville de Lille.

Que proposons-nous de faire en l'an 2000 en matière de fiscalité ?

Il vous revient, Monsieur le Maire, de fixer précisément l'objectif. L'objectif de baisse de la fiscalité est possible, et il est possible notamment parce que, en 2000, nous entrons dans un cadre légal qui nous permet de décrocher les différents taux des taxes d'imposition sur la ville de Lille. Vous savez qu'il y a quatre impôts différents au niveau de la ville :

- la taxe d'habitation,
- le foncier bâti, pour les propriétaires,
- le foncier non bâti qui ne représente quasiment rien puisqu'il y a peu de terres non construites à Lille,
- et la taxe professionnelle.

Et nous pouvons décrocher la taxe d'habitation -parce que nous répondons à un certain nombre de critères par rapport aux moyennes nationales- de l'ensemble des autres taux qui sont bien moins sensibles que celui de la taxe d'habitation.

Baisser le taux de la taxe d'habitation cette année, d'une manière sensible, à un niveau, je le répète, qu'il vous appartient de fixer, Monsieur le Maire, comme objectif, et maintenir les autres taux au niveau où ils étaient l'année précédente, sans les augmenter, c'est une chose possible et c'est dans ce cadre que nous vous proposons de préparer le budget de l'an 2000 qui sera présenté au Conseil Municipal en février 2000.

Voilà en quelques mots ce que je voulais dire, Monsieur le Maire, mes chers collègues, sur le cadrage du Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur ROMAN. Vous m'y invitez, je vais redire ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire dans les précédents Conseils Municipaux. Je pense qu'il faut baisser la fiscalité, vous en avez donné les raisons.

Après les "30 Glorieuses", -et c'est déjà bien lointain,- nous avons eu 25 ans, presque 30 ans même, de dépression économique française, européenne, mondiale. Dans cette période, la Ville de Lille a été contrainte de mener son développement. Elle l'a fait et c'était absolument indispensable, sinon, elle serait restée ce qu'elle était. Tout le monde est satisfait du développement de la ville, tout le monde trouve que la ville est plus belle, tout le monde voit toutes les activités. Chacun de vous vient d'entendre les résultats du recensement.

.../...



On a donc parfaitement bien fait, dans cette période très difficile, d'avoir une fiscalité qui permettait le développement. Sans oublier d'ailleurs que nous avons eu pendant de longues années une fiscalité 0. Mais lorsque la crise a atteint son maximum et qu'il nous a fallu faire face à tous les développements que nous avons générés, nous avons effectivement augmenté la fiscalité. Et maintenant, il faut revenir au taux qui était celui de la fiscalité avant ces années durant lesquelles on l'a augmentée. Je pense qu'on peut baisser la taxe d'habitation de 10%. Voilà l'objectif.

Cela fait déjà bien des mois et des années que je demande d'atteindre cet objectif. Le Secrétaire Général et les fonctionnaires le savent, les élus aussi, parce qu'on en discute souvent, nécessairement.

On arrive, et c'est votre responsabilité, Monsieur ROMAN, dans la phase où il va falloir une discussion et une harmonisation avec les propositions qui nous viennent des Adjoints, des Conseillers Municipaux délégués. Il faut assurer cette harmonisation pour que nous puissions parvenir à une baisse de 10 points, qui soit marquée, consacrée, et c'est cela l'objectif. Je félicite tout le monde si on y arrive. Si on n'y arrivait pas, on serait très légèrement en dessous, mais ce serait mieux quand même d'y arriver.

C'est une excellente méthode que de se fixer des objectifs et ensuite de dire qu'on veut les atteindre. J'espère qu'on pourra, le moment venu, annoncer cette bonne nouvelle aux Lillois. De toute façon, on va vers la baisse de la fiscalité avec, pour objectif, - 10.

On ouvre le débat.

Monsieur BERNARD, vous voulez vous exprimer.

M. BERNARD - Oui, Monsieur le Maire.

Monsieur ROMAN vient de tracer quelques orientations pour le budget 2000 mais il se base quand même sur un environnement outrancièrement optimiste. Il n'y a plus de chômage, il n'y a plus d'inflation, c'est l'expansion de l'activité sans problèmes, j'ai vraiment l'impression qu'on ne vit pas dans le même monde.

Quand on examine un peu, quand on lit l'actualité, on se rend compte que finalement l'économie est beaucoup plus fragile que cela, le poids des fonds de pensions américains, les conséquences de l'Organisation Mondiale du Commerce, tout cela fragilise énormément l'économie française.

Alors, ces prévisions sont outrancières parce que déjà la croissance sera beaucoup plus faible que les années précédentes, on passera de 3,2% à 2,6%. Or, les estimations doivent être fines si l'on veut aboutir à un cadrage budgétaire qui soit crédible.

Il faut rappeler que la France connaît le plus fort déficit public, 1,8 du P.I.B., et que l'emploi, contrairement à ce qu'on nous raconte, n'est pas au rendez-vous puisque le salaire par travailleur baisse, la productivité baisse, l'autofinancement des entreprises baisse également, et la précarité augmente puisque 40% des Français s'estiment en situation de sous-emploi.

Les prélèvements obligatoires, c'est la même chose, ils n'ont jamais atteint un niveau aussi haut puisqu'ils sont à près de 46%. Or, on ne peut pas baisser le poids des prélèvements obligatoires, ce projet ne consiste pas à remplacer un impôt par un autre puisqu'on va créer d'un autre côté l'écotaxe, la contribution sociale sur les bénéfices, tout ceci n'est pas très sérieux.

.../...

L'endettement de l'Etat est toujours catastrophique, il a augmenté de 8%, 4.260 milliards de francs, ce qui fait que la France est le deuxième pays le plus endetté, pour les dépenses publiques également, alors que nous avons des circonstances favorables extérieures.

Tout ceci, c'est l'environnement globalement néfaste dans lequel nous devons tracer nos voies budgétaires.

Quand vous parlez d'augmentation ou de baisse de taux, il faut savoir que tout cela se chiffre en fonction des bases qui, elles, mécaniquement, augmentent et qui, même à taux 0, induisent une augmentation de la fiscalité.

Vous n'avez pas parlé, puisqu'il vaut mieux effectivement ne pas en parler, du désendettement car il est tout à fait modeste et il tient principalement à la baisse des taux d'intérêts. Mais l'endettement reste relativement important, alors que dans le même temps les dépenses d'équipement sont en baisse considérable, 743 F par habitant.

Effectivement, il vaut mieux adopter un profil bas puisque dans la note qui nous a été fournie, on nous parle de poursuite de la réalisation des équipements de proximité. En fait, ce qui se passe c'est qu'on a été obligé de différer la construction de grands équipements, la patinoire, la modernisation de la bibliothèque et le taux d'équipement a chuté de 80%, en quatre ans.

Nous devons nous limiter dans la progression des dépenses de fonctionnement, c'est un impératif de gestion. Il faut interdire les transferts de charges non compensés, il faut refuser la baisse de l'autonomie fiscale comme l'impose la réforme de l'assiette de la taxe professionnelle.

Alors, quels choix avons-nous en matière de fiscalité ?

Eh bien, si nous pouvons la baisser, c'est que nous sommes quand même au taux maximum de taxe d'habitation pour les villes de plus de 100.000 habitants. Et si on cumule la part municipale avec la part communautaire, on atteint 36,17%, contre 6,13% à Nanterre par exemple, qui n'est pas une ville spécialement bourgeoise.

Le Premier Ministre lui-même disait que la fiscalité était excessive. Je crois que notre système d'imposition, que ce soit national ou local, est un frein à l'initiative et à la croissance, il pénalise le travail qui est quand même le facteur le plus mobile en l'occurrence.

Vous ne précisez pas par exemple que la taxe professionnelle, elle, va rester à un niveau relativement élevé. Les revenus modestes vont être touchés alors que leur gain de salaires est absorbé par la baisse des prestations d'assistance sans conditions de ressources.

Vous nous parlez de suppression de la taxe d'habitation, les élections ne sont pas loin, c'est vrai. Vous dites faire participer les Lillois aux fruits de la croissance, 10%, cela peut paraître beaucoup mais il faut réfléchir qu'entre 1996 et 1998, la taxe d'habitation a augmenté de 45%. On mesure le chemin qui reste à parcourir.

Voilà. Nous serons attentifs à vos propositions dans le cadre du budget primitif mais dès à présent nous sommes quand même relativement négatifs sur ce que vous venez de nous présenter en matière d'orientation budgétaire.

Monsieur le Maire - Vous êtes tout de même pour la baisse ?

M. BERNARD - Oui, bien sûr, Monsieur le Maire.

.../...

Monsieur le Maire - Parce que, à vous entendre, on se le demandait

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - A chaque Débat d'Orientation Budgétaire, il nous est demandé de tenir compte à la fois d'un environnement externe qui s'impose bien sûr à toutes les collectivités locales, et d'un environnement interne propre à notre ville.

Dans les quatre petites pages qui préparent ce débat qui vient d'être commenté par notre collègue Bernard ROMAN, retenons que l'environnement externe est plutôt favorable et penchons-nous sans plus tarder sur l'environnement interne, c'est celui qui nous intéresse tout de même au premier chef.

A la lecture de ces quatre petites pages, j'ai l'impression qu'on nous prépare malgré tout un budget en trompe l'œil et j'en donnerai plusieurs exemples.

Tout d'abord, vous évoquez au rang des dépenses d'investissement la transformation du stade Grimonprez-Jooris afin que celui-ci atteigne la capacité de 20.000 places, condition sine qua non pour jouer en Division 1. Une délibération d'ailleurs nous sera proposée tout à l'heure à ce propos.

Sans déflorer le sujet, je me limiterai à son impact financier. Je voudrais simplement rappeler que d'un budget évalué dans un premier temps entre 10 et 12 M.F., on est passé dans un second temps à un budget annoncé de 15 à 20 M. F. , pour aboutir finalement à un « coût d'objectif » estimé à 17 M.F. C'est ce qu'on verra tout à l'heure.

Comment ne pas évoquer non plus à ce moment-là l'engagement qui est demandé par la Ligue de Football à la Ville de construire, dans les trois ans, un grand stade dont le coût est régulièrement estimé par les uns ou les autres entre 400 et 500 M.F.

Les contribuables comprendraient mal que l'on puisse se lancer dans un cycle de dépenses de cette ampleur à l'heure où on a promis d'atténuer de manière sensible la pression fiscale. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est notre excellent collègue Bernard ROMAN -dixit Voix du Nord du 10.12.99-.

Mais je ferme tout de suite cette parenthèse sur le LOSC, que mon collègue BIENVENU rouvrira dans quelques instants.

Vous nous dites aussi dans la note qui prépare ce débat que le désendettement de la Ville se poursuit puisque le capital restant dû au 31.12.99 est de 1.467 M.F. contre 1.479 M.F. en 1998. On pourrait aussi évoquer à ce sujet, pourquoi pas, l'encours de dette par habitant qui baisse depuis le début du mandat. Cela ne saurait faire oublier que cet encours, 8.300,55 F/habitant, se situe toujours au-dessus de la moyenne des 100 premières villes de France. Pendant ce temps-là, Toulouse est totalement désendettée. Cela laisse rêveur.

Enfin, vous nous dites vouloir revenir sur deux ou trois ans, avec un effort significatif en l'an 2000 -j'apprécie effectivement, c'est le jeu politique ...- à un taux de taxe d'habitation de 21,03% contre 24,51% actuellement. Louable objectif que vous fixez dans la mesure où vous ne rappellerez jamais assez combien la hausse de 27,16% en 1997 a fâché les Lillois.

Reste qu'en revenant à un taux communal de 21,03%, Lille restera encore et toujours dans le quinté de tête des 44 villes françaises de plus de 100.000 habitants dont le taux communal moyen est de 16,38%.

.../...

On le voit bien, le chemin est long et difficile, je le concède, pour véritablement et durablement, faire baisser les impôts.

Cette baisse annoncée, je l'avais d'ailleurs réclamée dès que j'ai eu l'occasion de m'exprimer politiquement dans cette ville de façon plus forte que simplement au Conseil Municipal.

Mieux utiliser l'argent public, c'est un complément à la baisse de fiscalité. Et c'est là qu'il faut faire des vrais choix pour l'avenir de Lille et des Lillois. Et vraiment, je voudrais le dire très tranquillement, je m'interroge : où est le contenu du Débat d'Orientation Budgétaire, hormis l'effet d'annonce que vous distillez ici et là sur la baisse des impôts ?

Bien sûr qu'il faut faire baisser les impôts des Lillois, et durablement, et pas simplement du bout des doigts jusqu'à l'élection de 2001. Et où est le contenu de votre prochain budget ? Certainement pas dans des généralités contenues dans la page 3 du texte qui nous est proposé, du genre « poursuite de la réalisation d'un grand programme d'équipements de proximité », ou alors « les grands axes qui ont marqué ce mandat municipal sont confirmés au travers des politiques mises en œuvre spécifiquement ».

Mais où sommes-nous ? Nous ne sommes pas habitués à cette langue de bois ! Cette copie, reprenez-la, chers collègues, représentez-nous un budget avec un véritable contenu, en essayant de réfléchir aux questions suivantes.

Première question -on va vous aider- : à quoi est lié l'avenir de Lille ? L'avenir de Lille est lié à son attractivité. J'ai entendu tout à l'heure mon collègue Bernard ROMAN, qui a effectivement évoqué, enfin, ce critère principal de l'avenir de Lille. L'avenir de Lille, j'avais cru comprendre jusqu'ici qu'il pensait qu'il était lié à la pérennisation du Parti Socialiste à la ville. Non. Je vois tout de même que c'est l'attractivité qui semble être le premier critère. Nous sommes d'accord.

Deuxième question : de quoi dépend l'attractivité d'une ville comme Lille, à l'aube du XXIème siècle ? Du niveau de sa fiscalité, du sentiment de sécurité, de la qualité de vie et enfin de l'adhésion de ses habitants.

J'ai dit ce que nous pensions du niveau de la fiscalité à Lille. Je suis d'accord pour considérer qu'il peut y avoir d'autres moments de la vie municipale pour rechercher l'adhésion des habitants.

Il reste tout de même deux chantiers, ceux de la sécurité et de la qualité de vie, qui peuvent être budgétisés à des hauteurs significatives comme le souhaitent les Lillois. Comment ?

Ma proposition est simple : elle ne prétend même pas vous demander de mettre en œuvre ce que nous vous proposons. Mettez en œuvre de façon significative et concrète les décisions que vous avez prises vous-mêmes. Je vous suggère par exemple de donner un contenu fort aux dispositions du Contrat Local de Sécurité et notamment en ce qui concerne le Plan d'Action Prioritaire.

Serez-vous en mesure de donner une réalité financière et un niveau d'efficacité à ce que vous appelez le réseau des agents de proximité municipaux, notamment pour ce qui concerne par exemple les patrouilles dans les transports en commun, disposition A.1.13 page 22 du contrat ?

Serez-vous en mesure de créer les services supplémentaires dont vous parlez pour sécuriser l'environnement urbain, disposition 1.1.17, toujours page 22 ?

Etc, etc ...

.../...

Dans le même ordre d'idée, donnerez-vous un contenu significatif encore une fois au Plan Local d'Action en matière d'environnement et de développement durable ? Au Plan de Déplacements Urbains ? A la lutte contre le bruit ?

Etc, etc... Les pistes d'actions ne manquent pas.

Voilà, Monsieur le Maire, mes chers collègues, tout ce qui aurait pu constituer un vrai Débat d'Orientation Budgétaire et, à la clé, un budget qui nous conviendrait. Mais ceci, effectivement, est une autre histoire.

Je vous remercie.

Monsieur le Maire - Merci.

Madame AUBRY.

Mme AUBRY - Monsieur le Maire, juste quelques phrases, après l'intervention des membres de l'Opposition.

Je crois que faire de la politique au niveau national comme au niveau municipal, c'est ouvrir des marges de manœuvre. Si, comme le premier intervenant l'a dit, il y a aujourd'hui plus d'impôts qui rentrent dans les caisses de l'Etat, c'est parce que la croissance est plus importante, parce qu'il y a plus de gens qui travaillent, c'est vrai, et parce qu'il y a plus de richesses qui se créent.

Eh bien, dans le fond, c'est ce qui s'est passé dans la ville de Lille. Je trouve d'ailleurs que la comparaison avec Toulouse est particulièrement mal fondée. Comment comparer une région fondée sur l'aéronautique qui se développe depuis des années alors que notre région, on le sait bien, a vécu la crise qu'elle a vécue ?

Alors, on aurait pu faire comme beaucoup d'autres, attendre les bras ballants, sans investir, sans préparer l'avenir dont vous nous avez parlé à l'instant. Eh bien, c'est l'inverse que la Municipalité a fait depuis plusieurs mandats. Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est bien parce que Pierre MAUROY et ses équipes ont anticipé, ont eu le courage, effectivement, d'endetter la ville pour la préparer au XXIème siècle.

Où serions-nous aujourd'hui sans le T.G.V., sans Euralille, sans un centre-ville qui tous les jours attire plus de touristes et amène d'ailleurs de nouveaux commerçants et restaurants ? J'ai fait le tour des commerçants samedi après-midi, je peux vous dire qu'ils n'ont pas la même appréciation que vous de la richesse de la ville et de la façon dont elle se comporte aujourd'hui.

Aujourd'hui, nous avons les fruits de cette politique. D'abord, il y a plus d'habitants qui viennent, il y a de plus en plus de touristes, il y a un pouvoir d'achat qui s'accroît, même si nous savons qu'il reste beaucoup d'efforts à faire dans une région où le chômage est massif, et ce n'est pas à nous qu'il faut le dire, Monsieur BERNARD, nous le savons, mais c'est aussi au moment où cela va mieux qu'il faut effectivement que les Lillois puissent bénéficier de ces entrées qui ont lieu aujourd'hui.

Bernard ROMAN a très bien dit comment la politique nationale permet d'aider les villes où le chômage est le plus important, où les zones d'exclusion sont les plus importantes, en apportant plus d'argent de la solidarité nationale, cela est vrai de la D.S.U., cela est vrai des contingents communaux sur lesquels nous allons récupérer de l'argent. Mais la Ville de Lille aujourd'hui, si elle peut baisser les impôts, c'est parce qu'elle a anticipé, c'est parce qu'elle a eu le courage, derrière son Maire, de réaliser ce qu'est devenue notre ville aujourd'hui.

.../...

Aujourd'hui, les entrées sont là et nous pouvons en redonner une partie aux Lillois.

Je ne vois pas ce que c'est qu'un Débat d'Orientation si ce n'est de parler de cela. Faire de la politique, c'est bien cela. C'est : que fait-on des marges de manœuvre qu'on a ouvertes ? Encore faut-il les avoir ouvertes. Je crois que c'est ce que nous avons fait et que c'est ce qui a été fait depuis plusieurs années.

A partir de là, nous sommes dans un débat d'orientation, Bernard ROMAN y répondra très certainement, je ne veux pas empiéter sur cette réponse, mais je crois que tous les sujets que vous avez abordés sont ceux sur lesquels nous travaillons.

Comment pouvez-vous parler de la sécurité sans faire référence -d'ailleurs, vous l'avez fait- au Contrat Local de Sécurité ?

Comment pouvez-vous parler de l'amélioration des conditions de vie des Lillois sans parler du Contrat Petite Enfance ou de ce qui est fait pour les personnes âgées ?

C'est bien le contenu de la politique que nous menons dont vous parlez actuellement et c'est bien celle-ci que nous conduirons et que nous approfondirons.

Je voulais lui dire que je me réjouis que la Ville de Lille ait anticipé en demandant un effort aux Lillois qui le pouvaient pendant des années, et que, dès que les fruits rentrent, nous soyons capables, derrière la volonté du Maire, de redonner aux Lillois une partie des fruits qui leur revient puisqu'ils ont fait des efforts pour cela.

Mais nous continuerons en même temps à mener une politique qui améliore leurs conditions de vie et qui n'oublie pas les plus fragiles car nous savons bien que beaucoup encore dans cette ville continuent à souffrir du chômage et de l'exclusion malgré la réduction du chômage de ces derniers mois.

Monsieur le Maire - Merci.

Monsieur FALISE.

M. FALISE - Monsieur le Maire, je crois que personne ne peut contester sérieusement que le moment est venu, et bien venu, de passer à une réduction de la pression fiscale.

La conjoncture économique, pas tellement d'ailleurs, ni d'abord, celle de l'environnement mondial ou national, mais celle de la Ville elle-même, le permet. La conjoncture financière, la conjoncture démographique également, sans compter les Impératifs de justice que Madame AUBRY vient de rappeler. Je crois que là tout le monde est d'accord.

Je voudrais seulement signaler qu'il est important de bien réussir la transformation de l'essai, et qu'une part substantielle de travail est encore à faire.

D'abord, il est essentiel d'avoir une vision planifiée sur plusieurs années, à la fois de la baisse de l'impôt et des orientations de priorités que l'on se donne. C'est fondamental de telle façon que cette baisse soit un acquis durable pour les citoyens et que nous puissions y mettre une cohérence dans le temps.

.../...

Il est important aussi de ne pas traiter chacun des chapitres ou chacune des dépenses de la même façon. Nous devons équilibrer investissement et fonctionnement. Nous avons beaucoup investi et ceci est excellent. Puis, nous avons diminué l'investissement, mais il faudra le relancer dans les meilleures conditions en évitant le surendettement.

Dans le cadre du fonctionnement, il faudra pouvoir tracer certaines priorités. Nous devons donc chercher une approche qui soit à la fois cohérente et globale, mais en même temps assez fine par secteur d'activité pour réussir dans le temps les opérations les meilleures et les plus équilibrées. Et je crois que tout cela devra se faire également dans la concertation.

Par conséquent, je puis vous dire au nom du Groupe des Personnalités que c'est une orientation que nous appuyons pleinement, dès le début, et que nous serons parties prenantes de cet effort supplémentaire qu'il nous faudra accomplir au cours des semaines à venir.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur FALISE.

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Monsieur le Maire, mes chers collègues, l'orientation et les grandes traces qu'a évoquées Bernard ROMAN ne sera pas une surprise pour nous, chers collègues, alors que le Groupe Communiste depuis plus de douze ans regarde avec beaucoup de soin l'appréciation sur ce que peut peser sur les familles toute augmentation de la pression fiscale, fut-elle locale.

Aujourd'hui, c'est de celle-ci que l'on doit traiter. L'orientation qui est proposée vise à la faire baisser, et d'une façon significative, j'oserai même ajouter, d'une façon juste, pour corriger les injustices.

Pourquoi dis-je cela ? Parce qu'il est vrai que nous avons subi dans notre tissu industriel, dans ce qui a fait la richesse et le développement de la ville, de la fin du XIXème jusque 10 ans après la moitié de ce siècle, une activité industrielle secondaire forte qui nous a lâchés pendant vingt ans, qui a détruit non seulement les emplois, ce qui est grave, parce que cela tue aussi l'ensemble de l'activité, y compris commerçante, mais qui a massacré aussi l'ensemble de l'urbanisme de notre ville.

Nous avons donc vécu une longue et dure période de mutation.

Certes, nous avons eu, la majorité a eu le courage politique de prendre des décisions dans des moments durs, difficiles, et pesants pour les familles, de maintenir une capacité d'investissement, de fonctionnement de la ville qui permette cette mutation.

Aujourd'hui, Bernard ROMAN l'a évoqué, et Martine AUBRY après lui, pour des mesures qui sont concomitantes, celles gouvernementales et législatives avec les deux dernières lois de finances -je n'y reviens pas parce qu'on a rappelé quel effet bénéfique cela avait sur nous- celles sur le plan local des premiers bénéfices de la mutation que nous avons mise en œuvre depuis dix années, celles d'un accroissement de la population auquel s'ajoute l'arrivée de la population de Lomme, font que l'ensemble de ces facteurs nous permettent de prendre des décisions aujourd'hui qui ne pénalisent pas la quantité et la qualité des services rendus par la ville auprès de ses citoyens.

Cela nous permet, non pas de stopper une politique d'investissement dont a encore besoin la ville, mais au contraire de s'inscrire sur des volontés politiques discutées, exprimées à partir des quartiers, à partir des plans locaux de développement, et d'avoir une continuité dans un développement harmonieux au niveau de nos quartiers pendant les trois années à venir.

.../...

Et cela avec la capacité de pouvoir faire baisser la taxe d'habitation.

Pourquoi disais-je tout à l'heure qu'il s'agissait de mesures justes pour corriger des injustices ? Parce que la loi, aujourd'hui, nous permet de séparer la taxe d'habitation des autres taxes, et nous pensons que ceux qui ont marqué l'acte de solidarité le plus profond et dans les difficultés les plus grandes, c'était bien la population lilloise au moment de cette mutation. Et maintenant, avec les effets de la croissance, avec les effets cumulés de ce que j'ai évoqué qui amènent un enrichissement comptable de la ville, les premiers bénéficiaires en retour doivent être ceux qui ont accepté de souffrir le plus pendant cette période de mutation.

C'est pour cela que nous sommes sensibles aux orientations qui nous sont présentées aujourd'hui et que nous les approuvons dans leur ensemble. Certes, il nous faudra continuer un travail minutieux, et je partage ce qu'a dit Monsieur FALISE dans ce domaine, en particulier sur l'ensemble des éléments du fonctionnement qui ne relèvent pas des dépenses obligatoires, pour regarder ce qui a bougé dans la ville pendant cette mutation, ce qui est encore nécessaire au même niveau, ou moins nécessaire, alors que d'autres éléments apparaissent maintenant comme des exigences, pour ne pas casser l'effet de la politique d'investissements que nous avons menée ces trois dernières années, qui vont avoir leurs exigences de fonctionnement aujourd'hui, et qui correspondent à la pertinence de la transformation de la ville.

Voilà dans quel sens, Monsieur DECOCQ, nous entendons travailler pendant les trois mois qui nous restent pour faire le budget ...

M. DECOCQ - Ne me répondez pas à moi !

M. DEGREVE - Vous m'autoriserez à être libre...

M. DECOCQ - Non, non !

M. DEGREVE - Vous avez le droit de dire non, mais moi, je maintiens oui !

M. DECOCQ - Je vous dirai non tant que vous me répondrez...

M. DEGREVE - Parce que vous n'aimez pas la démocratie !

M. DECOCQ - Ce n'est pas à vous de me répondre !

M. DEGREVE - Le contenu d'un débat démocratique, c'est la qualité des éléments qu'on met à l'intérieur ! Si vous trouvez qu'il est pauvre, c'est parce que vous n'en apportez pas ! Voilà sur quoi je voulais conclure, et c'est bien la caractéristique de l'Opposition aujourd'hui, son manque d'imagination, son manque d'efficacité dans le cadre de la préparation d'un budget ! En tout cas, nous, nous entendons pendant ces trois mois travailler avec constance pour permettre d'atteindre ces -10% et rester d'une efficacité totale pour les services rendus à la population.

Monsieur le Maire - Merci.

Monsieur ROMAN, pouvez-vous répondre en ce qui concerne le débat d'orientation budgétaire ?

Ensuite, je donnerai la parole à Madame AUBRY pour ses rapports. Nous verrons le problème du LOSC après.

.../...



M. ROMAN - Juste quelques observations sur des questions, des prises de position de nos collègues, pour dire que je retiens à la fois ce qu'ont dit Monsieur FALISE et Monsieur DEGÈVE sur le travail qui est devant nous parce que c'est vrai que plus on se fixe des cadres serrés, et c'est le cas puisque c'est aussi l'intérêt de la Ville et des Lillois, plus le travail doit être approfondi entre nous pour tenir dans ce cadre.

C'est ce que nous allons faire dans les quelques semaines qui viennent, et ce travail va être commencé dès les prochaines semaines avec un certain nombre de réunions qui sont programmées avec les adjoints et les services pour déterminer les propositions budgétaires.

Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit sur les « prévisions outrancières ». Je n'ai fait aucune prévision, j'ai simplement constaté des chiffres et des faits.

Lorsque je vous dis que la D.G.F. évolue de 0,82%, je ne fais pas de prévisions, je constate !

Lorsque je vous dis que la D.S.U. a été augmentée de 500 M.F. au niveau national, je ne fais pas de prévisions, je constate !

Et quand je constate l'évolution du nombre d'habitants de la ville de Lille et l'évolution mécanique que cela apporte en terme de recettes sur la dotation globale de fonctionnement, je fais encore un constat. On peut ne pas voir dans ce constat une évolution positive, mais il faut vraiment ne pas être tout à fait honnête pour ne pas la voir !

En ce qui concerne la nature même du débat, la question évoquée au nom de l'Opposition par Monsieur DECOCQ.

D'abord, je remarque par rapport aux années précédentes que ce n'est plus le même intervenant de l'Intergroupe et que les mêmes choses ne sont pas dites.

J'ai souvent reproché les années précédentes à l'Intergroupe d'Opposition, au moment du vote du budget, de ne pas parler du fond. En effet, le moment pour parler du fond, c'est le moment où on vote le budget, où on vote, ligne par ligne, les actions que l'on mène.

Peut-être Monsieur DECOCQ n'a-t-il pas interprété mes réactions de l'année dernière au bon moment, mais le débat d'orientation budgétaire est plus là pour parler de l'enveloppe. C'est au moment du budget qu'on discute des politiques les unes après les autres, et qu'on fixe le montant des crédits qu'on affecte à chacune de ces politiques.

Alors je comprends ! Comme le débat d'orientation budgétaire est là pour parler de l'évolution de la fiscalité, entre autres, lorsque le Maire de Lille dit « -10% pour la taxe d'habitation pour les Lillois », je comprends qu'on ait envie de parler d'autre chose...

M. DECOCQ - -10% du taux !

M. ROMAN - ... mais parlons ici de la fiscalité, de l'objet du débat d'orientation budgétaire, nous aurons l'occasion au débat du Conseil Municipal de février de parler ligne par ligne, politique par politique, des crédits que nous affecterons à chacune des actions de la Ville.

Je veux dire autre chose qui est d'autant plus difficile à comprendre pour les Français que c'est difficile d'accès aux responsables et aux élus que nous sommes. Lorsque je vois des grands journaux nationaux faire des études comparatives de la fiscalité des différentes communes, et lorsque je

.../...

vois ces grands journaux comparer les taux des taxes d'habitation, je me demande si les journalistes ou les spécialistes qui publient ces études sont vraiment férus de fiscalité locale. Car les taux s'appliquent à des bases, bases qui sont notoirement différentes d'une ville à une autre et d'une région à une autre! Et cela n' a rien à voir avec les politiques municipales !

La base moyenne par logement à Lyon est de 150 alors qu'elle est de 100 à Lille. Ce qui veut dire qu'avec un taux de 10 à Lyon, on retire 1.500 F tandis qu'avec ce même taux de 10 à Lille, on retire 1.000 F d'impôts locaux ! Donc, si l'on veut avoir le même revenu de la taxe d'habitation à Lille et à Lyon, il faut un taux 33% supérieur à Lille de celui qu'on a à Lyon. Si on n'intègre pas cela et si on continue à comparer les taux, on compare des choses qui ne sont pas comparables !

Si on compare le nombre de francs par habitant, là on a des choses comparables ! Mais lorsqu'on compare des taux, c'est complètement disparate en fonction de la réalité de l'évaluation des bases qui ne dépend en aucun cas des municipalités.

Reste, et là vous avez raison, que la Ville s'est endettée et que toute la politique budgétaire municipale depuis quelques années est justement d'engager, voire d'amplifier le désendettement.

Alors, vous avez donné des chiffres, mais moi, je vais vous donner les chiffres officiels publiés par le Ministère de l'Intérieur, commune par commune, sur ce qu'on appelle « la dette non récupérable ». En effet, nous avons aussi une dette récupérable que nous ne devons pas intégrer dans le calcul de l'endettement par habitant puisque l'annuité nous en est remboursée par des tiers, donc en dette récupérable.

Le capital que la ville doit était de 1,622 milliard en 1996. Je ne remonte pas à Mathusalem en 1996, 1,622 milliard !

Il est aujourd'hui de 1,364 milliard. C'est-à-dire une baisse qui est d'environ 18% ! Nous avons baissé le capital dû par la Ville de Lille en matière d'emprunt de 18% en quatre exercices.

Et quand on se reporte à l'annuité, c'est-à-dire ce qu'on paie chaque année pour rembourser la dette, en 1996, nous remboursons 265 M.F. et en 2000, nous rembourserons 238 M.F.. Et les 27 M.F. de différence représentent plus de 10 points de fiscalité en ce qui concerne la taxe d'habitation !

Ce n'est pas un miracle, c'est simplement le fruit d'une bonne gestion qui s'appuie sur l'enrichissement de la ville, enrichissement que nous avons voulu, que nous avons fait, et qui nous permet aujourd'hui d'annoncer une baisse du taux de la taxe d'habitation de 10% pour l'ensemble des Lillois.

Quand je dis « l'ensemble des Lillois », qui va profiter de cette baisse ? Et je terminerai là-dessus.

D'abord, je voudrais le dire et le redire, il y a un certain nombre de personnes qui sont exonérées de la taxe d'habitation et qui ne le savent pas toujours. Tous les foyers qui vivent du R.M.I. sont exonérés de la taxe d'habitation. Il suffit qu'ils en fassent la demande si jamais l'administration fiscale leur a envoyé leur taxe d'habitation.

Il y a un certain nombre de foyers qui ont des exonérations, qui ont un plafonnement de leur taxe d'habitation en fonction de leur niveau de ressources. Ce plafonnement, qui était à 1.500 F les années précédentes, a été dans le cadre du débat budgétaire, grâce à la majorité de Gauche en France, ramené à 1.200 F.

.../...

Et troisièmement, il y a un plafonnement sur le revenu de la taxe d'habitation.

Ce qui veut dire que toutes les personnes les plus modestes ont, par des mesures législatives, accédé à une réduction de la taxe d'habitation. Et si je le dis, c'est parce que nous mesurons bien dans le cadre d'une ville comme Lille que ce sont les « couches moyennes » qui ne sont pas forcément les couches riches de la population, qui vont bénéficier de cette baisse de 10% de la taxe d'habitation. Et considérant que les classes populaires bénéficient d'un certain nombre de réductions, nous sommes heureux et fiers dans une ville de Gauche, dans une ville qui a voulu le développement, et dans une ville qui a des résultats, de dire aujourd'hui qu'on est capable de baisser la taxe d'habitation pour l'ensemble des habitants de cette ville.

Monsieur le Maire - Les choses sont relativement simples, et elles viennent d'être expliquées.

Monsieur BERNARD nous décrit les difficultés qu'il y a dans la ville. C'est évident, il y a des difficultés sociales, le chômage et bien d'autres problèmes mais elles ne dépendent pas directement du Conseil Municipal, vous le savez fort bien. Elles dépendent de beaucoup d'autres choses. Et sur ce plan-là, la Municipalité, le Conseil Municipal, n'ont jamais manqué de prendre toutes les mesures en particulier dans le domaine social. C'est même une ville qui est d'avant garde à ce niveau.

Deuxièmement, sur le plan du développement, c'est Martine AUBRY qui disait qu'on aurait pu rester passif en attendant que cela aille mieux... Mais nous, nous avons voulu changer la ville. Tout le monde le sait, tout le monde le dit ! Et pas seulement à Lille ! Cela se dit partout en France, partout en Europe, la ville est connue comme ayant subi une véritable « métamorphose », c'est le mot qui est souvent utilisé par la presse nationale. Par conséquent, on a fait front, on a lancé des investissements, ils ont été réussis et ils nous apportent maintenant des résultats et des liquidités.

Troisièmement, continuer à investir, on sait le faire, tout le monde sait le faire, mais chacun attend que, sur le plan de la fiscalité, il y ait une désescalade. Eh bien, c'est ce que nous faisons en proposant -10%. C'est simple, et cela peut se dire en trois lignes !

Sur le plan social, nous faisons le maximum. Sur le plan des investissements, peu de villes ont fait autant avec autant de réussites. Tout le monde en est d'accord. Donc, le moment est venu de la désescalade de la fiscalité. C'est ce que nous proposons avec -10%.

Voilà ! Nous ne votons pas, nous nous retrouverons dans le débat budgétaire.

99/921 - Budget Primitif 2000 - Programmes d'équipement - Loi du 5 janvier 1988 - Article 15 Autorisation d'ouverture de crédits.

99/922 - Associations - Avances sur subventions 2000.

99/923 - Gestion de la dette - Recours aux instruments de couverture de risques de taux en 2000.

99/924 - Gestion de la Trésorerie - Constitution d'une ligne de trésorerie pour l'année 2000.

99/925 - SAEM Euralille - Opération d'aménagement Souham - Avance de trésorerie de 5.000.000 de F - Reconduction.

99/926 - SAEM SORELI - Opération Arsenal des Postes - Avance de trésorerie de 5.500.000 F - Reconduction.

.../...

99/927 - SAEM SORELI - Opération Iéna-Racine - Réaménagement de l'emprunt contracté en 1995 auprès de la Banque Scalbert Dupont - Garantie financière partielle de la Ville.

99/928 - Contrat d'association des écoles privées de Lille - Avance de la Ville pour la scolarité 1999/2000.

99/929 - Mise en place du nouvel outil informatique de Gestion des Ressources Humaines - Passation de deux marchés négociés.

99/930 - Mise en place du nouvel outil informatique de Gestion des Ressources Humaines - Avenant au marché initial.

99/931 - Câblage des Mairies de quartier - Appel d'offres ouvert.

99/932 - Acquisition d'un progiciel d'aide sociale - Appel d'offres.

Adoptés.

99/933 - Espace Croisé - Participation à la liquidation.

Adopté à la majorité (le Front National votant contre).

#### DECENTRALISATION

99/934 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

99/935 - Aide du quartier de Lille-Centre aux activités des "Restos du Cœur" - Don à l'Association.

99/936 - Contrat de Ville - Programme 1999 - Fonds de Participation des Habitants - Subventions.

Adoptés.

Chemise n°3

Rapporteur : Madame AUBRY  
Premier Adjoint au Maire

#### POLITIQUE DE LA VILLE

99/898 - Plan Local de Développement de Fives.

Monsieur le Maire - Madame le Ministre, je vous donne la parole pour vos dossiers, et en particulier un qui nous tient à cœur : le Plan Local de Développement de Fives.

Mme AUBRY - Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Vous avez souhaité qu'à la suite du Plan Local de Développement du Faubourg de Béthune qui a été élaboré avec Martine FILLEUL depuis maintenant trois ans, et qui a permis non seulement de réaliser ce sur quoi nous nous étions engagés -les dernières décisions sont en cours de réalisation- mais aussi de compléter le Plan qui avait été présenté au Conseil Municipal, vous avez donc souhaité que le même travail soit réalisé sur le quartier de Fives.

.../...

C'est ce qui a été fait avec Jean-Louis FREMAUX, en concertation extrêmement étroite avec les associations, les habitants, les commerçants, les acteurs économiques et sociaux du quartier de Fives, et bien évidemment avec le Conseil de Quartier qui a été amené à donner son avis.

Jean-Louis FREMAUX entrera dans les détails. Je voudrais simplement dire que sur le Plan Local de Développement de Fives, nous partons d'un quartier qui a des caractéristiques très positives. C'est un vrai quartier populaire où les traditions liées à l'histoire industrielle et ouvrière ont survécu malgré la crise qui l'a frappé. C'est un des quartiers les plus dynamiques si on regarde le mouvement associatif, si on regarde la capacité de manifestations, de fêtes, de réactivité. C'est un quartier où la démocratie locale est extrêmement importante et cela depuis longtemps, c'est même un des premiers quartiers à avoir mis en place la démocratie locale. Et c'est un quartier où la mixité sociale est tout à fait essentielle et en fait un vrai quartier au sens où sont mêlées les différentes catégories sociales, mais aussi les différentes fonctions.

Un des points faibles qui nous a amenés, à votre demande, à choisir ce quartier de Fives, c'est la diminution de l'activité économique, chacun connaît les grandes friches qui s'y trouvent aujourd'hui, qui a entraîné une augmentation du chômage, mais aussi de la pauvreté et beaucoup de souffrance individuelle.

Malgré cela, il faut dire que la Ville est intervenue de manière très forte depuis dix ans à la fois en terme de requalification urbaine ;

en terme de logements, 600 logements, sociaux mais aussi privés, ont été conduits en huit ans, des interventions massives pour résorber l'habitat insalubre ;

en terme d'amélioration des services publics, d'importants chantiers sont terminés : le bureau de poste relocalisé, l'implantation de l'hôtel des impôts, l'implantation du C.G.A.P. à l'emplacement de la friche Peugeot, l'ouverture d'une petite structure d'accueil pour personnes âgées, la modernisation d'une crèche municipale ;

et en terme de développement économique, grâce à une union commerciale particulièrement dynamique, grâce au soutien aux entreprises d'insertion, au soutien aux entreprises de formation, les choses ont commencé à bouger, y compris dans ce domaine à Fives.

Il nous semble que le Plan Local de Développement est le moment de réaliser une étape supplémentaire, mais surtout d'avoir, comme nous l'avons fait sur le Faubourg de Béthune, une action cohérente et globale de l'ensemble des adjoints sur le quartier de Fives pendant les deux années qui viennent.

Je dirai simplement les grands intitulés des projets qui ont été préparés avec Jean-Louis FREMAUX et l'équipe du Conseil de Quartier.

Tout d'abord, la création d'un centre de quartier avec une place face à la Mairie de quartier, des nouveaux immeubles de logements avec des commerces au rez-de-chaussée, l'aménagement d'un perron, l'élargissement devant la mairie. C'est un projet très important demandé par les commerçants et qui recadrera bien le quartier de Fives.

Deuxième grand axe : la création d'un espace culturel contemporain qui comportera plusieurs structures, une maison de la danse, une école de musique, une salle des fêtes rénovée, une superbe salle des fêtes que chacun connaît et qui mérite bien d'être rénovée et utilisée, le théâtre Massenet.

.../...

Troisième projet : un projet ambitieux sur le site de Fives Cail sur lequel nous devons encore travailler car bien évidemment plusieurs possibilités s'ouvrent sur ce site, et il est prématuré aujourd'hui d'en parler.

Un volet majeur vise à l'amélioration des services à la population. Ce projet se déclinera dans tous les domaines liés à la vie quotidienne des Fivois.

En matière d'emploi, les demandeurs d'emploi pourront bénéficier d'un accueil coordonné au sein de la mairie de quartier ;

En matière de loisirs et de sports avec l'aménagement d'un certain nombre d'équipements sportifs, l'agrandissement de la bibliothèque de Fives, des interventions sociales renforcées sur le quartier ;

En matière de Santé et d'action sociale, avec un espace « Santé - Bien-être », des actions de proximité d'éducation à la santé, l'accueil des enfants privilégié grâce à un centre de la petite enfance, un nouveau local pour le club des personnes âgées du Petit Maroc sera construit ;

En matière d'éducation, le renforcement de l'attractivité des établissements d'enseignement du quartier par le réaménagement de certains lieux sur lesquels Jean-Louis FREMAUX reviendra

En matière de services publics avec un meilleur accueil du public à la Mairie et des actions de sensibilisation menées sur la propreté et la sécurité dans l'ensemble du quartier.

Bien sûr, des actions de restructuration urbaine pour poursuivre l'aménagement de la rue Pierre Legrand, l'amélioration de la circulation, le renforcement de la liaison avec le centre ville, la valorisation des entrées du quartier maintenant que les travaux concernant le périphérique et le lien avec Euralille sont en train de se terminer.

Enfin, un volet majeur comme à Faubourg de Béthune de développement économique pour implanter de nouvelles activités, aider l'accueil des primo-entrepreneurs, préserver et renforcer l'activité commerciale des rue Pierre Legrand, Eugène Jacquet et de la place Madeleine Caulier, en soutenant l'Union Commerciale dans ses opérations qui, il faut bien le dire, ont considérablement aidé à la dynamisation de Fives ces derniers mois et qui doit encore l'être dans le cadre de ce projet.

J'ai été très rapide sur les différents éléments pour laisser Jean-Louis FREMAUX être plus précis. Je voudrais simplement redire que ce Plan Local de Développement économique et social, c'est bien l'ensemble de la Municipalité, des Adjointes et de leurs délégations qui vont y contribuer en mettant leur énergie et des moyens financiers pour que ce quartier, qui a de nombreux atouts, puisse se développer sur le plan économique comme sur le plan social de manière importante dans les deux ans qui viennent, en s'appuyant à la fois sur le milieu économique extrêmement dynamique, sur le milieu associatif, mais aussi sur des élus qui se sont mobilisés depuis un an pour préparer ce Plan Local de Développement.

Monsieur le Maire - Merci.

Monsieur FREMAUX.

M. FREMAUX - Monsieur le Maire, Madame la Première Adjointe, chers collègues, le Plan d'action de Fives qui vient d'être présenté par Martine AUBRY montre la volonté de la Ville de continuer à renforcer son action dans un quartier qui a sans doute beaucoup souffert, mais qui, incontestablement, n'a jamais baissé les bras, et depuis longtemps, a su s'organiser pour mettre en place la réplique.

.../...

Pour qualifier l'effort qui est entrepris aujourd'hui et la réflexion qui est menée, il faut se reporter aux deux documents qui ont été déposés sur table, le petit dépliant et la brochure un peu plus complète qui a été remise aux élus municipaux. C'est un effort louable parce que faire une déclaration sur un plan d'aménagement, c'est une chose, l'imprimer, le distribuer et le rendre public donne beaucoup de forces à nos engagements et montre notre volonté.

Nous avons des axes très importants de travail, et nous souhaitons que l'année qui s'ouvre puisse voir se mettre en place les dispositifs de règlement d'un dossier ancien qui est la création d'un centre de quartier qui avait déjà été mis en avant lors de la réalisation du premier plan de réflexion sur Fives en 1991 et 1992.

Aujourd'hui, les choses sont prêtes à pouvoir avancer dans leur phase de réalisation.

Nous avons également besoin d'un coup de pouce décisif pour régler un projet qui échappe à la vigilance et à la compétence des élus municipaux, c'est le dossier de la reconstruction du lycée professionnel. Nous avons pu bénéficier de la reconstruction d'un collège flambant neuf, mais le lycée a aussi besoin d'un effort très important.

Nous souhaitons également, parce que c'est un dossier extrêmement sensible qui concerne beaucoup d'habitants, utiliser les cinq prochaines années pour faire disparaître définitivement l'insalubrité des cours qui composent encore notre quartier. Nous en avons détruit beaucoup, nous en avons également réhabilité beaucoup, mais il reste un effort à faire, et s'il y a une volonté politique très importante, c'est bien la volonté de faire disparaître l'insalubrité définitivement au terme des quatre ou cinq années qui viennent.

C'est un effort extrêmement important qui sera mené comme les années précédentes avec la Communauté Urbaine de Lille, mais c'est aussi un effort de solidarité des habitants, de mobilisation de toutes les forces pour y arriver.

Nous avons mis en place et vous le savez tous, depuis bien longtemps, une action forte sur la vacance de logements. Il faut naturellement continuer cet effort de façon à faire disparaître ce fléau et je sais que dans bien d'autres quartiers de la ville, les collègues se sont investis sur cette mission. Cela donne des résultats intéressants et il faut poursuivre cet effort.

Ce qui est vécu parfois comme un handicap dans le quartier, qui est une donnée objective, sa misère, sa souffrance, son taux de chômage plus élevé que dans le département, et parfois que dans d'autres quartiers de la ville, est l'héritage de la fin d'un cycle industriel commencé à la moitié du siècle dernier et qui s'achève malheureusement aujourd'hui, qui demande d'avoir une bonne connaissance de ces organismes et de comprendre quelle réplique il faut y donner.

La première des répliques consiste à s'attacher à la formation des jeunes.

La seconde consiste à adapter les terrains, les locaux, à faire une offre d'activité industrielle ou tertiaire, et nous avons en ce sens beaucoup de potentialités dans le quartier pour être capable d'accueillir à nouveau non pas les grandes unités industrielles que nous avons connues comme Peugeot ou Fives Cail, ce n'est pas aujourd'hui la réalité du développement économique, mais des unités plus petites, et nous disposons d'atouts essentiels pour pouvoir capter ces emplois.

Vous avez, Madame, évoqué les grands projets que sont le centre de quartier, la création d'un espace culturel contemporain qui s'appuie sur le savoir-faire du théâtre Massenet, sur le sens de la fête et le sens de la solidarité de ce quartier.

.../...

Nous organiserons dès l'an 2000 le chantier de réouverture de la salle des fêtes. Nous construirons ensuite l'école de danse, et nous trouverons sur les mêmes espaces le moyen de construire l'école de musique, et ensuite de coordonner cela au travers d'un véritable projet culturel national de quartier.

Nous avons également beaucoup travaillé sur la requalification urbaine, nous avons en portefeuille aujourd'hui de quoi construire plusieurs centaines de logements. Il faut que nous puissions mobiliser les crédits d'Etat qui sont réservés à ces constructions, mais il faut également convaincre nos partenaires de venir s'intéresser encore plus qu'ils ne l'ont fait, à ce quartier.

Ces deux plaquettes, qui ont été distribuées, retracent l'ensemble des efforts, et je voudrais en terme de conclusion -parce que j'ai observé que bien des collègues dans cette salle ont pris quelques minutes pour lire ce document- lire la première page du document qui a été rédigé par le service de Développement Economique de la Ville et le quartier.

Le Plan Local de Développement de Fives témoigne du travail mené sur le quartier depuis dix ans en étroite collaboration avec les habitants du quartier, les associations, l'ensemble des forces vives du quartier, des partenaires institutionnels.

Ce Plan exprime les projets amenés par les réflexions des acteurs et des partenaires associatifs passionnés par leur quartier. Naturellement, à chaque étape de ce Plan, ils seront consultés et associés à sa mise en œuvre.

Pour tout le travail que nous avons effectué ensemble et les projets que nous entreprendrons pour donner une nouvelle dimension au quartier de Fives, la Ville de Lille tient à remercier en tout premier lieu les habitants mobilisés pour la réussite de leur quartier, les conseillères et les conseillers de quartier, les services municipaux, également les partenaires institutionnels, la Préfecture et les services extérieurs de l'Etat, les Collectivités territoriales, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, le Fonds d'Action Sociale, la Caisse de Dépôts et Consignations, Lille Métropole Communauté Urbaine, l'Education Nationale, Lille-Métropole Habitat et tous les partenaires du logement social, la SORELI, et enfin les structures de quartier : le centre social, la maison de quartier, le club de prévention « Itinéraire », les centres d'hébergement, les entreprises d'insertion, le CAL-PACT, « Culture et Liberté », dans les domaines culturel et sportifs également, les associations qui s'occupent de la solidarité : le Secours Populaire, le Service Civil International, les Francas, la Mission Locale, et l'ensemble des centres de formation présents sur le quartier.

Nous tenons également à associer à ces remerciements tous les bénévoles « Paroles d'habitants », les associations sportives, culturelles et sociales, et enfin toutes celles et ceux qui oeuvrent à longueur d'année sur la citoyenneté et l'animation.

Egalement l'Union Commerciale et Artisanale de Fives et les représentants du monde de l'industrie qui n'ont jamais fait défaut au soutien de nos projets.

Je vous remercie.

Monsieur le Maire - Merci.

Nous ouvrons le débat.

Monsieur LABBEE.

.../...



M. LABBEE - Monsieur le Maire, chers collègues, il nous est présenté un Plan Local de Développement pour Fives, Plan qui nous est présenté comme le fruit d'un travail de plus de dix ans. Enfin !

Enfin et bravo à l'équipe de Fivois qui a contribué à la réalisation de ce Plan. Car ce Plan a beaucoup de mérites, mais il est également révélateur de quelques grandes faiblesses.

En effet, le constat que pourraient faire tous les Fivois de souche sur la situation actuelle du quartier est assez désabusé, voire amer.

Est-il si lointain le temps où notre quartier était un bassin d'emploi et d'activité connu mondialement ? Petit à petit, les entreprises ont fermé et les sirènes se sont tues.

Les filatures, Boutry-Droulers, activité textile Maniglier, Roquette, se sont arrêtées. Peugeot a quitté Fives.

La Compagnie de Fives-Lille, autrefois fière de ses 6.000 salariés, n'a plus actuellement qu'une activité résiduelle.

Que reste-t-il de ces activités qui amenaient des milliers de salariés sur la route de l'usine ? Pratiquement plus rien !

Le commerce local devenu commerce de proximité ne doit sa survie ni au « fil d'or » annoncé par vous, M. le Maire, lors de la création du métro, ni aux douloureuses opérations de restructuration comme la percée de la voie rapide, mais au dynamisme des commerçants au demeurant de moins en moins nombreux. Même les Aubaines de La Redoute quittent Fives !

Quand les sirènes se taisent, apparaissent les souffrances sociales.

Le taux de chômage à Fives, vous l'avez dit et le plan en fait état, est de plus de 23%. 1.200 personnes perçoivent le R.M.I., mais combien d'autres, les autres minima sociaux, A.P.I., Minimum Vieillesse en particulier.

Baisse d'activité constante dans le secteur. Pudiquement, le Plan en fait état et donne les taux de diminution de l'activité secondaire sur dix ans, mais que serait cette étude si on la reprenait sur quarante ans ? Le constat serait alors particulièrement rude !

Pour ceux dont l'enfance captive a vécu dans ces pierres dans la ville où, sans fin, des milliers de salariés fivois prenaient chaque matin, la route des usines de Fives, quel serait le constat ?

Alors voir aujourd'hui la Mairie prendre un Plan de Développement pouvait être pour nous Fivois source d'espoir, et c'est vrai que ce Plan rend compte d'un certain nombre d'espoirs. Fives est si prêt d'Hellemmes, Monsieur DEROSIER, qu'il n'est pas besoin d'opiner, le sort des deux communes est étroitement lié, vous le savez bien, et ce qui est fait pour Fives est également bon pour Hellemmes...

M. CACHEUX - Il n'a rien dit...

M. LABBEE - Mais hélas, ce Plan rappelle par trop les programmes électoraux présentés en particulier par Monsieur FREMAUX à chaque élection, et l'on n'y trouve guère de solution au problème majeur de Fives, c'est-à-dire celui du chômage, du sous-emploi, et de toutes les conséquences qui en découlent.

.../...

Bien sûr, un certain nombre de réalisations ont été faites, de réaménagement et d'urbanisme. Bien sûr la SORELI va s'inquiéter de deux surfaces au centre de Fives. Bien sûr, trouve-t-on enfin dans ce plan la traduction écrite d'une promesse devenue leit motiv du réaménagement du centre de Fives, et de la disparition de la friche Eco-Confort. Bien sûr, un certain nombre de services publics se sont relocalisés ou vont s'implanter sur Fives. Bien sûr, les projets d'aménagement sont bons. Bien sûr, la restructuration urbaine est nécessaire. Bien sûr, tout ce qui est présenté, hélas, sans véritable calendrier, voire sans aucun calendrier, peut être pris comme l'amorce possible d'une amélioration des conditions de vie sur l'ancienne commune de Fives.

Tout cela est bel et bon, mais hélas, et de nouveau, sans jouer les Cassandre, le problème majeur n'est pas abordé.

Lorsque l'on parle d'emploi dans ce Plan, c'est pour parler de l'accueil du public demandeur d'emploi, et des actions de formation. C'est bien sûr une forme de réponse, mais indirecte au problème du chômage. La disparition du tissu industriel est traitée essentiellement autour de la réflexion sur les friches créées.

Qu'en est-il de l'implantation d'activités économiques d'envergure permettant aux Fivois d'espérer une inversion à Fives de la courbe du chômage ?

Où sont les perspectives d'un véritable projet de développement économique sur Fives ?

Vous nous citez les atouts de Fives. Pourquoi ne se sont-ils pas déjà transformés en atouts gagnants ?

Bien sûr, chacun de nous a conscience que tout ne peut pas être fait même sur dix ans, mais dans ce Plan, il n'y a aucune annonce programmée d'une implantation prévue, génératrice de nouveaux emplois.

Ne peut-il y avoir incitation à la création d'activités générant l'emploi ailleurs qu'en zone franche ?

Quand est évoquée dans ce Plan la nécessité du développement d'un grand projet, les auteurs sont en peine de décrire ce qu'il pourrait être et se limitent à dire qu'il pourrait être à l'image de l'implantation d'Eurasanté sur le site de la Haute Deûle.

Le problème de Fives est un problème ancien de désindustrialisation. Ce problème ancien dont peuvent témoigner les Fivois de souche n'a fait que s'aggraver sans réponse.

Monsieur le Maire - Faites des propositions, Monsieur LABBEE, ne reprenez pas toute l'histoire de Fives ! Si on fait un concours, je vous battraï sur ce plan-là !

M. LABBEE - J'ai beaucoup lu, Monsieur le Maire !

Monsieur le Maire - L'histoire de Fives, on la connaît tous ! Elle est glorieuse, et Fives est au cœur des Lillois ! Mais faites des propositions ! L'heure est venue du redressement de Fives, elle n'est pas de chanter son histoire, qui est glorieuse, mais malheureusement, c'est terminé !

M. LABBEE - Monsieur le Maire, j'attendais d'y trouver les propositions que vous annoncez... Merci de me dire que je pourrais être celui qui pourrait proposer quelque chose, mais il y a ici dans cette salle des gens certainement mieux placés que moi qui suis Fivois, au cœur de Fives, pour répondre à ce type de problème. 23% de la population au chômage, Monsieur le Maire... ! Où sont vos propositions ?

.../...

Alors bien sûr, nous avons « Danse à Lille » ! Allez-vous dire aux Fivois « eh bien, dansez maintenant » ?

Monsieur le Maire - Vous exagérez, quand même...

M. LABBEE - J'entends Monsieur FREMAUX dire qu'il ne faut pas pleurer...

Mme ROUGERIE - Ce n'est pas lui...

M. FREMAUX - Je n'ai rien dit...

Monsieur le Maire - Je peux garantir que Monsieur FREMAUX n'a rien dit ! Ce n'est pas lui !

M. LABBEE - Monsieur le Maire, vous qui souhaitez des propositions, pourquoi ces propositions n'ont-elles pas déjà été faites ?

Votre Plan de développement pour Fives sera bien sûr voté. Bien sûr que nous le voterons et bien sûr que je le voterai en tant que Fivois, mais vous me pardonnerez de vous demander à vous, Monsieur le Maire, et à ceux présents dans la salle en charge des responsabilités nationales, de prendre les décisions qui s'imposent pour rendre compte du souhait majeur des Fivois, celui de voir enfin s'inverser à Fives la courbe du chômage.

Monsieur le Maire - Très bien ! Vous avez fait un beau discours sur le passé, mais vous n'avez rien dit sur l'avenir, permettez-moi de vous le signaler !

Lille a la caractéristique d'avoir des quartiers populaires très typés.

Wazemmes est le quartier flamand qui est en train de se développer au point de devenir le premier quartier de la ville au niveau démographique.

Ensuite, le Faubourg de Béthune, quartier des logements sociaux, où il y a peut-être une trop grande concentration, mais nous dominons l'ensemble de ces problèmes.

Ensuite, un peu plus éloigné le quartier des Bois-Blancs. Les gens qui le connaissent peuvent voir de quelle manière il est en train de se redresser.

C'est le Sud avec le secteur ouvrier et aussi celui des nouvelles générations.

Mais le plus ouvrier des quartiers de Lille, et c'est pourquoi je salue son histoire, - mais on ne va pas toujours la reprendre-, c'est Fives. C'est aussi Moulins et Hellemmes !

Alors, effectivement, vous dites « le chômage » ! Mais c'était à ce point le quartier ouvrier, le quartier industriel qui a pris de plein fouet la fermeture de toutes les usines qui faisaient la gloire de Fives. Usines qui sont tombées les unes après les autres, dont celle qui est peut-être la plus connue à l'étranger et qui est là, moribonde, il faut bien le dire, avec simplement quelques centaines d'emplois.

Vous savez très bien qu'il y a là une grande plaine qui est devenue une « morne plaine », et que c'est là que se jouera le destin de Fives le moment venu. Mais ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut en parler alors qu'il y a encore un certain nombre d'emplois dans cette grande usine.

Vous savez fort bien que la Municipalité y est très attentive et que c'est là que se jouera certainement le grand destin de Fives.

.../...

Il faut se souvenir que Fives était coupé de la ville par une lande incertaine, les Dondaines d'il y a vingt ou vingt-cinq ans. Et il faut voir comment tout le paysage a changé, comment nous étions sur la rive gauche ou la rive droite -peu importe-, sur la rive d'Euralille, et comment on est en train de se développer de l'autre côté. C'est cela la chance de Fives.

Quand on voit toutes les constructions à la porte du cimetière de l'Est... J'étais en réunion hier et on m'a confirmé que tout était réservé. Par conséquent, c'est un programme qui marche bien et qui va aller dans le sens du renouveau de Fives.

Autrement dit, regardez bien, là où Fives est situé, il y a, de tous les côtés, un changement considérable qui va assurer la restructuration, le renouveau de ce quartier.

Alors c'est vrai, dans la mesure où il était le quartier des usines, c'est celui qui a le plus souffert. Au fond, Fives, c'était notre Roubaix à nous ! Et d'une certaine façon Roubaix souffre plus que Lille parce que les industries sont tombées les unes après les autres, et hélas, il y en a encore une qui vient de tomber.

Mais on voit bien, et c'est vraiment la volonté du Conseil Municipal et de la Municipalité, que ce programme est le programme du redressement. Il va commencer avec un certain nombre de mesures et sera intensifié avec des interventions bien plus importantes, - celles auxquelles j'ai fait allusion- que sur ces hectares libres.

On a tous pensé que le métro aurait redynamisé le commerce dans le quartier. Cela a redynamisé au-dessus de Fives, au-dessus de Fives-Hellemmes, et peut-être même au-delà encore, vous le savez fort bien. Mais il y a là de grands changements en cours, d'autres qui s'amorcent, et justement, aujourd'hui, c'est une « date qui fera date » pour l'avenir de Fives car c'est véritablement le début du renouveau complet de Fives.

C'est cela qui est essentiel. De la même façon que nous avons assuré le renouveau du Faubourg de Béthune ; de la même façon que l'on assure le renouveau des Bois-Blancs, de la même façon nous assurerons le renouveau de Fives. C'est à cette perspective-là que nous devons travailler.

Pour le reste, cette "chanson d'hier", je l'ai chantée dans ma jeunesse, et j'avais bien plus d'occasions que vous n'en avez maintenant. Et j'y suis resté fidèle ! Mais tout en restant fidèle à un Nord et à un Fives qui ont disparu, à un Lille aussi qui a disparu, j'ai toujours voulu un autre Lille, et maintenant un autre Fives !

Voilà l'objet de la discussion et c'est cela qui est essentiel.

Monsieur LENGLET voulait aussi s'exprimer.

M. LENGLET - Je tiens à dire qu'au niveau du Groupe Communiste nous nous félicitons de la manière dont s'est élaboré le Plan Local de Développement de Fives, en concertation avec les associations et les habitants du quartier, qu'ils soient dits de souche ou pas d'ailleurs.

Toutefois, nous ne pouvons que constater l'absence de « partenaires sociaux » comme Peugeot. On vient de dire que, après un siècle d'activité industrielle, le quartier a été modelé, les habitants exploités puis abandonnés et Peugeot laisse de nouvelles friches industrielles très polluées.

Le rôle des pouvoirs publics, pour nous, n'est pas que de pallier les comportements que je qualifierai de cyniques des dirigeants de ces entreprises. Nous ne le pensons pas.

.../...

C'est pourquoi, de façon très directe, le Groupe Communiste demande au minimum la contribution financière de ce groupe.

C'est le rôle du politique de l'exiger et de l'obtenir.

Dans ce cadre, en terme de propositions très concrètes, ne pourrait-on pas imaginer, comme plusieurs collectivités l'ont fait, une taxe spécifique dans ce domaine ?

Monsieur le Maire - Merci.

Il n'y a plus d'orateurs ?

(Monsieur FREMAUX demande la parole)

Vous vous êtes déjà exprimé. Mais enfin, allez-y, le mot de la fin vous revient, de même qu'à Martine AUBRY.

M. FREMAUX - Simplement, comme Pascal LENGLET, je suis souvent surpris et je souffre d'entendre la référence aux Fivois « de souche ». Ceux que je rencontre, je me préoccupe peu de savoir s'ils sont de souche ou s'ils ne le sont pas. Ils souffrent autant les uns que les autres. Je souhaiterais qu'à l'avenir Monsieur LABBEE fasse disparaître cette mention dans ses interventions publiques parce que, personnellement, cela me choque.

Je n'ai pas entendu non plus dans son propos de critiques sur les actions qui ont été menées depuis dix ans. Je n'ai pas entendu souligner l'effort extraordinaire de reconstruction de logements diversifiés, qu'ils soient du locatif aidé ou non aidé, qu'ils soient des logements en accession à la propriété, très souvent vendus avant même que le premier coup de pioche soit donné.

Pensez-vous, Monsieur LABBEE, qu'on ait pu réaliser ces choses-là, y compris dans les périodes où l'immobilier en France était par terre, pensez-vous que nous aurions pu réaliser cela sans être extrêmement attachés à notre quartier et présents chaque jour pour défendre ces dossiers ? Non, je ne le pense pas.

Une des raisons pour lesquelles nous avons dû renoncer en 1992 à mettre en œuvre le programme du cœur de quartier, c'est bien le niveau de la crise de l'immobilier nationale et internationale qui nous a fait renoncer à cette époque-là.

Et si nous sommes prêts aujourd'hui, c'est incontestablement que nos propositions ont su prendre en compte les attentes du commerce et les demandes de logements mais c'est également parce que la conjoncture est notoirement plus favorable.

Bien sûr, tout cela doit être fait. Je suis toujours surpris d'entendre la longue cohorte de l'évocation des entreprises qui ont fermé. Je suis d'ailleurs bien placé pour les connaître parce que, pour certaines d'entre elles, j'ai eu le privilège d'y travailler. Mais tout de même, on ne va pas mettre sur le dos de la Municipalité la chute de toutes les entreprises qui a frappé Lille-Fives et qui frappe aussi bien d'autres villes de cette agglomération. Vous le savez très bien.

Nous avons décidé, sur un certain nombre de sites, de réserver des terrains et des locaux pour accueillir ce qu'on appelle des ruches industrielles ou des ruches secondaires et tertiaires. C'est cela qu'il faut faire. Encore faut-il qu'on l'écrive, c'est dans le plan, on pourra le vérifier et, au fur et à mesure que les années passeront, nous pourrons vérifier que ce n'était pas un plan de déclaration

.../...

de type électoral mais bien la volonté d'une ville et de tout un quartier de redresser les choses pour qu'on puisse faire reculer durablement ce fléau qu'est le chômage dans ce quartier. Merci.

Monsieur le Maire - Merci.

Monsieur DEROSIER, le Maire d'Hellemmes, et voisin.

M. DEROSIER - Voisin mais s'exprimant en tant qu'élu de Fives, Monsieur le Maire, puisque j'ai l'honneur de représenter les Fivois, tant au Conseil Général qu'à l'Assemblée Nationale, et vous savez combien j'ai pu souhaiter avec vous, avec Jean-Louis FREMAUX, avec Martine AUBRY, que la Ville prenne en charge le développement de ce quartier.

C'est dire que, aujourd'hui, je suis particulièrement satisfait et heureux de constater l'adhésion d'une grande partie du Conseil Municipal à la proposition de notre collègue Martine AUBRY, et je la remercie d'avoir pris en charge ce dossier comme elle l'a fait et comme elle vient de nous le présenter.

Je veux donc croire que, aujourd'hui, nous prenons une décision qui comptera pour l'avenir de Fives, comme elle a compté pour d'autres quartiers, et que nous sortirons d'un certain nombre de problèmes qui ont, c'est vrai, particulièrement préoccupé les Fivois.

Un dernier mot. J'ai entendu le misérabilisme exprimé par notre collègue Monsieur LABBEE, et j'ai mieux compris finalement le peu d'intérêt qu'il avait pour les affaires hellemmoises bien que siégeant au Conseil Communal d'Hellemmes, puisqu'il est Fivois. Je ne m'en étais pas aperçu, je pensais qu'il était Hellemmois, il vient de plaider pour Fives, et il a bien fait, même s'il l'a fait maladroitement. Je comprends mieux désormais pourquoi il s'intéresse aussi peu aux affaires hellemmoises.

Monsieur le Maire - Nous arrivons maintenant au terme de ce débat. Je vais mettre aux voix le rapport sur Fives.

Je voudrais dire que c'est sans doute l'un des dossiers les plus importants de ce Conseil Municipal, sinon le plus important. J'ai longuement évoqué tout l'heure à Fives, son histoire, la place qu'il avait dans Lille.

Je me permets d'ajouter au Conseil Municipal que le quartier de Fives est celui qui a été le plus fidèle au cours de ces dernières décennies à la Municipalité et au Maire de Lille. Vous pouvez regarder toutes les statistiques, tous les votes et vous le verrez. C'était le quartier le plus ouvrier, c'est un des quartiers qui a le plus souffert par la désindustrialisation, par la grande crise qui a affecté naturellement Fives, compte tenu de ce qu'il était.

Les grandes infrastructures dont il était au coeur sont maintenant terminées et vont profiter à son environnement.

Je dois dire que ce qui se passe à Euralille, ce qui va se passer avec ces nouvelles constructions, ce qui se passera demain, c'est un nouveau quartier qui va naître. Vous voyez d'ailleurs que ce soir il est question de ce quartier, avec le civisme que j'ai toujours connu des Fivoises et des Fivois. Ils sont là très nombreux, participant à cette réunion du Conseil Municipal. Je les salue ! Je veux partager avec eux l'espoir du renouveau de Fives !

Ceux qui sont d'accord pour approuver le rapport le manifestent en levant la main :

pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

.../...

contre : néant

abstention : le groupe du Front National

Vous êtes les seuls à vous abstenir, Monsieur BERNARD, donc, tout va bien.

Par conséquent, le Plan Local de Développement de Fives est adopté pratiquement à l'unanimité. Je crois qu'on peut applaudir, cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

(applaudissements)

Eura-Technologies. Madame AUBRY.

#### ACTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

99/896 - Eura-Technologies - Etude de définition d'un parc d'activités dédié aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur le site de la-Haute Deûle.

Mme AUBRY - Rapidement, parce qu'on a déjà beaucoup parlé de ce projet.

Le projet Eura-Technologies à la Haute Deûle est à la fois un projet de développement économique dans le domaine des nouvelles technologies, notamment les nouvelles technologies de l'information, notamment dans le domaine du commerce électronique, mais aussi un projet d'aménagement urbain, sur un parc de 40 hectares où, là aussi, il y a un certain nombre de friches industrielles et d'entreprises vieillissantes et polluantes.

La maîtrise foncière est actuellement de 50%, ce qui permet déjà de s'engager avec force.

Le programme d'aménagement devrait permettre de consacrer 15 à 20 hectares à l'implantation d'entreprises des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et 20 hectares à l'espace public, aux logements et aux activités de proximité.

Nous souhaitons bien là mêler les différentes fonctions pour faire un vrai quartier, un lien d'ailleurs entre les quartiers de Lomme et des Bois Blancs puisque nous avons la chance d'avoir la Deûle et autour ces terrains qui nous permettront d'aménager, en prenant en compte avec un souci particulier l'environnement, ce que peuvent apporter des activités, créant des richesses et de l'emploi mais aussi des logements, des lieux culturels, sportifs et autres.

En ce qui concerne la partie économique, nous sommes, Monsieur le Maire, autour d'un des deux grands axes d'avenir pour la Communauté Urbaine de Lille et pour la Ville de Lille. Nous avons déjà la santé, je rappelle d'ailleurs à Monsieur LABBEE que Eurasanté, ce n'est pas sur la Haute Deûle mais que c'est sur les villes de Loos et de Lille. Vous connaissez peut-être Fives mais en tout cas, Eurasanté n'est pas où vous le disiez.

En ce qui concerne Eurasanté, j'ai beaucoup arpenté ce champ de betteraves où il y a maintenant 750 emplois déjà prévus. Je dois dire qu'il faut effectivement aller sur le terrain pour essayer d'amener des emplois et beaucoup se battre pour que les emplois viennent. C'est d'ailleurs ce que je voudrais dire à Monsieur LABBEE, nous ne sommes pas dans une économie administrée où il suffit de

.../...

claquer les doigts, vous me l'avez dit suffisamment, pour amener des emplois, il faut beaucoup se battre. Croyez bien que je rencontre beaucoup d'entreprises et qu'Eurasanté n'en est pas où il est aujourd'hui simplement en soufflant en l'air. Ce sera pareil pour Eura-Technologies.

C'est parce que dans le domaine de la santé, comme dans le domaine des technologies, nous avons là deux pôles d'excellence pour l'avenir, et que nous serons demain, j'en suis convaincue, avec la région Rhône-Alpes, la deuxième région française en ce qui concerne la santé et la recherche de haute valeur ajoutée dans ce domaine. Et nous pouvons faire de même sur les nouvelles technologies.

J'étais ce matin justement sur Lomme, inaugurant Ingram Micro qui a choisi Lille et la Communauté Urbaine parce qu'elle sait qu'il y a là, en dehors de ses potentiels et de son positionnement, des salariés, des qualités et aussi des moyens de communication, de logistique que l'on ne trouve nulle part ailleurs au cœur de l'Europe.

Eh bien, nous ferons de la même manière avec ce parc d'activités qui comprendra un incubateur centre de services pour aider au développement des entreprises start-up dans ce domaine et qui accompagnera des entreprises dans leur implantation sur le site.

Et puis, un essaimeur pour aider ces entreprises à sortir du site et à aller s'installer pour rentrer dans une phase plus opérationnelle ou pour développer des entreprises existantes sur le site ou sur d'autres sites régionaux.

Nous avons donc là l'opportunité de rentrer véritablement, comme l'ont fait nos voisins belges avec Ypres ou nos voisins anglais à Cambridge, dans le XXIème siècle.

Nous savons combien le secteur des nouvelles technologies est créateur d'emploi et donc la délibération qui est proposée aujourd'hui vise à réaliser une étude précise de définition et de faisabilité.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Ville de Lille.

Le coût de ces études est établi à 4 M.F. , couvert par 2 M. F. venant du FEDER, ceci est décidé, 1 M.F. venant du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, soutenu par le Vice-Président chargé du développement économique, Pierre de SAINTIGNON, ceci est décidé, 500.000 F de la Ville de Lille, 500.000 F de la Ville de Lomme et de la Communauté Urbaine.

Notre délibération porte donc sur trois aspects :

- le principe de la création de ce parc nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la Haute Deûle,
- une mission de définition du projet,
- et la participation de la Ville de Lille à hauteur de 500.000 F à ces études.

Voilà, Monsieur le Maire, très rapidement dit, ce grand projet qui doit là aussi nous porter vers le siècle suivant.

Monsieur le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur DECOCQ.

.../...



M. DECOCQ - Monsieur le Maire, Madame, mes chers collègues, vous disiez justement, Madame, qu'on a déjà beaucoup parlé de ce projet. Je voudrais, de façon un peu préliminaire, dire que, effectivement, on en a peut-être trop parlé et d'une mauvaise manière finalement, de façon un peu polémique, alors qu'on aurait dû commencer par en parler entre élus. C'est ce que nous allons faire aujourd'hui et je m'en réjouis.

Effectivement, on en a parlé de façon polémique parce qu'il a été au cœur du débat politique de la fusion Lille/Lomme. Il ne faut pas s'étonner que Monsieur DURAND, futur ex.Maire de Lomme, aujourd'hui, se plaigne d'une désinformation politicienne, J'ai vu cela dans La Voix du Nord. J'ai noté au passage qu'il contribue à la fabriquer lui-même puisqu'il affirme à son Conseil Municipal que c'est inscrit dans le Contrat de Plan. Pardonnez-moi, le Contrat de Plan sera signé la troisième semaine de janvier au Conseil Régional, on ne peut pas prétendre aujourd'hui qu'il est inscrit au Contrat de Plan.

Mais foin de toutes ces polémiques. Votre Opposition, Monsieur le Maire, chers collègues, va sereinement et tranquillement comme elle le fait souvent remettre les arguments dans l'ordre sur ce dossier qui le mérite bien. C'est un curieux fonctionnement politique, il y a le signe médiatique d'abord, le discours politique ensuite et l'argumentation enfin. Non, commençons par l'argumentation.

Je reprends l'argumentation là où on aurait dû commencer. D'abord, convenons tous que nous sommes naturellement d'accord avec l'idée que la Métropole doit se conforter et notamment avec les technologies d'information et de communication.

Ensuite viennent les vraies questions pour lesquelles vous n'avez pas aujourd'hui toutes les réponses, mais cela est bien normal, et nous non plus.

Première question : ce parc d'activités doit être la tête d'un réseau technopolitain régional affirmez-vous, mais je demande à ce qu'on nous explique les modalités de cette fonction tête de réseau, qu'on évalue sa vraie plus-value et qu'on mesure les risques ou l'absence de risques pour la métropole en général.

Deuxième question : sur sa fonction d'incubateur, quand vous affirmez que ce parc doit accueillir des P.M.E. déjà existantes, s'agit-il d'entreprises qui vivent déjà des secteurs de la métropole et que vous voulez accueillir, c'est-à-dire attirer ? Si tel est le cas, faut-il craindre un risque de délocalisation interne à la métropole ?

Je n'ose pas le croire et je n'ose pas penser qu'à la veille d'organiser une politique économique intégrée à l'ensemble de la métropole, on se risquerait à une concurrence entre Lille et les autres pôles existants ou émergents à Roubaix, à Tourcoing, à Lambersart, à Croix, à Fâches-Thumesnil, à Marcq-en-Baroeul.

De la même façon, pour ce qui concerne les grandes enseignes internationales, faut-il comprendre qu'elles sont pour l'instant hors de la métropole, et si oui, que se passe-t-il en cas de recherche infructueuse ? Reviendra-t-on à un scénario de délocalisation intramétropolitain comme on a connu partiellement un scénario intra-lillois pour E.D.F. et les assurances à Eurailille ?

Troisième question : ce parc, après sa fonction d'incubateur, doit jouer un rôle d'essaim, dites-vous. Oui, essaim peut-être. D'ailleurs, vous ne dissimulez pas que des conditions préférentielles -est-il écrit dans la délibération- contribueront également à conforter des entreprises qui se seront développées sur le site lui-même. Après tout, pourquoi pas, mais comment trouver un juste équilibre avec les autres sites métropolitains ?

.../...

On touche à ce moment-là au cœur du raisonnement et des pratiques qui conduisent ou qui éloignent de la métropolisation. C'est pourquoi cette étude ne doit pas se limiter à identifier les complémentarités existant en région mais d'abord et avant tout servir à identifier et à démontrer la complémentarité et la synergie ainsi que la plus-value de ce site avec les autres sites métropolitains ou en émergence.

Il s'agit bien d'un débat métropolitain qui aura lieu d'ailleurs vendredi prochain à la Communauté Urbaine.

Ce projet, si vous voulez bien lui donner un avenir et une signification, il a besoin de l'accord de toutes les composantes de la Métropole et aussi bien sûr du financement communautaire. J'observe d'ailleurs sur ce point des participations qu'il est demandé à la Ville 500.000 F dans notre délibération municipale, mais seulement 250.000 F dans la délibération 247 soumise au Conseil de Communauté. Mais cela n'est pas l'essentiel, je pense qu'il y a une précision à apporter.

En conclusion, Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne vois qu'une ouverture possible à ce dossier si on veut vraiment assurer son succès dans le consensus métropolitain qui lui est nécessaire. Je m'explique.

En partant du principe que nous devons développer les T.I.C., cette étude doit être conçue comme une étude de faisabilité plutôt que de définition. Alors, nous sommes prêts à voter les crédits nécessaires à cette étude. Ces conclusions une fois rendues, c'est seulement que nous nous prononcerons en fonction des résultats de l'étude car pour ce prix-là, 4 M.F., j'imagine que cette étude aura un contenu sérieux sur le futur parc.

Donc, ce soir, nous ne devrions voter que sur l'étude et non pas anticiper le projet de création, sinon, cela signifierait que la décision est prise, quel que soit le résultat de l'étude, et cela reviendrait alors à mon intervention préalable, cela reviendrait à dire qu'elle revêt essentiellement un caractère politique, purement conjoncturel, dans le droit fil du signe que vous aviez donné à l'époque du débat de la fusion Lille/Lomme.

J'estime, en responsabilité, que le débat aura lieu en Communauté Urbaine vendredi et je n'oublie pas mes responsabilités vis-à-vis de notre Communauté Urbaine que je ne peux pas réduire au rôle de simple financeur des décisions de notre Ville. Une décision aussi importante appartient bien sûr à l'initiative de la Ville mais aussi à notre Communauté.

Alors, d'accord pour les technologies de l'information et de la communication, d'accord pour voter les crédits de l'étude mais pas d'accord pour anticiper la décision communautaire avant vendredi.

Monsieur le Maire - Merci.

Monsieur DEGREVE. On va maintenant accélérer si vous voulez bien.

M. DEGREVE - Je vais être très rapide.

J'avais cru tout comprendre quand Madame AUBRY avait présenté le dossier. Je n'ai pas réussi à comprendre les contradictions de Monsieur DECOCQ, surtout dans un champ où on va très vite et où les décisions d'implantation suivent cette évolution exponentielle des demandes. Ou bien nous avons des capacités d'accueil, ou bien nous avons un plan d'aménagement, ou bien nous avons des réseaux structurés qui permettent d'accueillir, et il faut savoir montrer la cohérence d'utilisation face à d'autres zones concurrentielles hors de notre région, ou bien nous ne sommes pas là. Sinon, on peut

.../...

toujours continuer à en discuter mais ce n'est même pas la peine de mettre les 4 M.F. d'étude puisqu'ils ne serviront à rien, ce sera fait ailleurs, autrement, que ce soit à Gand, dans le Kent voire à Cologne. Il ne s'agit pas de dire qu'il faut appauvrir les autres.

On est dans une situation où on ne connaît pas un métier sur cinq qui vont apparaître dans les trois prochaines années avec la révolution informationnelle. Il faut donc bien quelque chose de structurant. Je pense qu'il est juste de dire qu'ensuite il y a la phase essaimage à partir de ce qu'on a pu mettre en place, qui a un caractère attractif et qui correspond à des projets globaux à l'intérieur des N.T.I.C. Je ne vais pas développer puisqu'on fait vite aujourd'hui.

La seule intervention complémentaire que je souhaitais donner à ce dossier c'est que, certes, je partage totalement ce qui est fait, y compris l'exigence de rapidité dans l'exécution de ce dossier, il est nécessaire pour moi de voir également, et de façon complémentaire, ce qu'on peut appeler aussi au niveau de la stratégie globale les services multimédia interactifs de proximité et pour les populations avec des égalités de signaux.

On ne pourra pas non plus avoir le développement qu'on escompte à l'intérieur de cette zone s'il n'y a pas le même niveau d'utilisation par les populations.

Je ne décline pas tout parce que ce serait trop long.

Cela passe aussi par la nécessaire formation de s'accaparer cette révolution informationnelle, d'avoir les gens qui résident à l'intérieur de la ville qui peuvent être les utilisateurs ou qui peuvent occuper les emplois de demain, cela se fait en même temps, simultanément. Je sais d'ailleurs que M. le Maire a pris toutes dispositions dans ce sens et qu'il a préparé des réunions et des commissions pour permettre d'y répondre de façon cohérente et en accord aussi avec l'ensemble des éléments structurants proposés à l'intérieur de la Communauté Urbaine. C'est simplement cet espace complémentaire qu'il faut inclure dans notre réflexion de stratégie globale à travers le parc des N.T.I.C. , pas comme élément d'opposition entre accès des populations et accès pour l'emploi et le développement économique, mais le faire en simultanéité.

Monsieur le Maire - Merci.

Madame la Ministre.

Mme AUBRY - Monsieur le Maire, je comptais répondre exactement ce que vient de dire Jean-Raymond DEGREVE. Très franchement, Monsieur DECOCQ, je ne comprends pas votre intervention. La France, l'Europe, le monde, parlent des nouvelles technologies et nous savons que pour ceux qui ne monteront pas dans le train aujourd'hui, ce sera trop tard demain.

Nous savons que la Ville de Grenoble et la Ville de Marseille ont créé des milliers d'emplois grâce à cela. D'ailleurs, déjà dans notre région, sur les télécommunications, avec notamment les lieux de téléappel, nous avons créé 6.000 emplois.

Il est temps de rentrer dans les nouvelles technologies, et ce d'autant plus que nous avons un certain nombre d'opérateurs formidables, notamment avec le développement du commerce électronique qui est devant nous, je pense à la vente par correspondance et à la distribution. Je crois donc que le problème même de savoir si nous devons rentrer dans les nouvelles technologies ne nécessite pas de dépenser de l'argent public. En revanche, ce que nous devons faire maintenant c'est savoir quels doivent être précisément les services qui peuvent être apportés aux utilisateurs de la région, quelles sont nos valeurs ajoutées et nos potentialités par rapport à cela, comment mettre en dynamique ce centre Eura-Technologies par rapport aux autres éléments favorisant dans la région, c'est ce que nous avons fait pour Eurasanté, et l'Opposition, il y a 4 ans, a tenu le même discours sur Eurasanté. Exactement le même discours.

.../...

Il faut bien commencer quelque part et aujourd'hui, il faut que nous soyons dans les technologies de l'information et nous en prenons l'initiative. Une initiative qui n'est pas refermée sur les villes de Lomme et de Lille, mais une initiative qui est ouverte sur la Communauté Urbaine -et là, vous avez raison de le dire- mais aussi sur la région. De même que Eurasanté est ouvert sur la région et a déjà généré des opportunités de création dans cette région.

Je crois qu'il est grand temps de passer à cette étude pour que nous puissions commencer à rentrer dans le concret car, si nous ne le faisons pas, d'autres le feront à notre place, et nous aurons laissé passer le coche.

Et très franchement, depuis le début du Conseil Municipal, je ne comprends pas l'opposition. On a l'impression que vous avez un rétroviseur pour regarder vers l'arrière, que vous vous refusez obstinément à préparer l'avenir et qu'en tout cas vous n'avez pas beaucoup d'idées pour préparer l'avenir. Car ce que nous avons fait sur Faubourg de Béthune et que nous allons faire sur Fives, vous le critiquez hier. Et pourtant, parlez-en aux habitants. Vous le critiquez aujourd'hui sur Fives. Vous critiquez hier Eurasanté. Vous critiquez aujourd'hui Eura-Technologies.

Que proposez-vous pour que nous soyons capables de préparer le XXIème siècle ?

Je crois que nous y sommes en plein et qu' il ne faut pas perdre de temps. C'est la raison pour laquelle nous y allons.

Monsieur le Maire - Et la raison pour laquelle vous allez approuver ce rapport.

Que ceux qui sont d'accord le manifestent en levant la main :

pour : les membres de la Majorité Municipale

contre : néant

Abstention : le groupe du Front National

L'intergroupe pour une nouvelle démocratie municipale ne prend pas part au vote.

Enfin, le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

92/897 - Plan local d'Action pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat, Axe 5.2 "Créer à Lille le pôle d'excellence de la distribution" Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication - Aide à l'accès à ces technologies par les commerçants indépendants - Subvention à la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services.

Adopté.

99/899 - Mission Locale de Lille - Maison de l'Insertion et de l'Emploi - Quartier de Lille-Sud - Subvention de la Ville.

99/900 - A.P.U. Vieux Lille (Droit de Cité) - Aide au fonctionnement - Subvention de la Ville.

99/901 - Association Interproximité - Subvention de la Ville.

99/902 - Changement d'appellation de structures bénéficiaires de subventions - Subventions de la Ville.

.../...

99/903 - Contrat de Ville - Programme 1999 - Actions nouvelles - Participation de la Ville.

99/904 - Association FILOFIL - Enfants sages, histoires de passage - Subvention de la Ville.

99/905 - Association Etoile Lille Sud - Aide au fonctionnement.

99/906 - Olympique Lille Sud - Transport des jeunes dans les clubs sportifs - Subvention de la Ville.

99/907 - Association Flandre Détentes - Aide au fonctionnement - Subvention de la Ville.

Adoptés.

Maintenant, nous avons le LOSC, Monsieur ROMAN.

#### LOSC

99/1038 - Société Anonyme d'Economie Mixte Sportive LOSC Lille Métropole - Cession des actions de la Ville dans le cadre de la création d'une société anonyme à objet sportif - Protocole d'accord.

99/1096 - Stade Grimonprez Jooris - Mise aux normes - Lancement de la procédure d'appel d'offres.

M. ROMAN - Monsieur le Maire, cela fait bientôt un an que vous avez présidé une réunion de la Municipalité sur l'avenir du LOSC. Au cours de cette réunion, vous aviez mandaté le Président du LOSC, un certain nombre d'objectifs ayant été atteints en matière de gestion, d'équilibre des comptes du club, un certain nombre d'évolutions existant ou se profilant en matière de structure juridique des clubs, vous aviez mandaté le Président pour recueillir un certain nombre de propositions pouvant exister de reprise du LOSC, des parts de la Société d'Economie Mixte du LOSC par des investisseurs privés.

Je dis « il y a bientôt un an » pour éviter le faux procès en précipitation que j'ai entendu ici et là parce que, pendant un an, nous avons beaucoup travaillé.

Nous avons reçu au mois de juin dernier une proposition qui émanait de deux investisseurs, MM. GRAILLE et DAYAN, proposition sur la base de laquelle nous avons rédigé un protocole d'accord que nous avons voté au Conseil Municipal du 9 juillet. Ce protocole d'accord prévoyait un certain nombre d'engagements de la part de ces investisseurs, notamment un premier engagement sur l'année en cours qui consistait à permettre au club, par un apport personnel de 15 M.F., de se doter d'une équipe plus performante à la tête de la Première Division et, par définition, d'une masse salariale elle aussi plus conséquente que ce qu'elle était par le passé.

Manifestement, cet engagement avait porté ses fruits et la position sportive du LOSC aujourd'hui nous le confirme.

Quand le Préfet, dans le cadre du contrôle de légalité, a souhaité -nous en avons parlé le 11 octobre dernier- que nous puissions réengager la procédure du fait de l'absence dans le dossier d'une estimation des actions du club par un expert indépendant, je le redis, l'estimation avait été faite par un expert-comptable, par les services financiers du club, mais nous n'avons pas fait procéder à l'estimation par un expert indépendant.

.../...

Nous avons donc décidé au Conseil Municipal du 11 octobre, non seulement de demander au Président du Tribunal de Grande Instance de nommer cet expert indépendant, ce qu'il a fait sans tarder, mais aussi de mettre en place une commission par assimilation à la loi française sur les nationalisations d'entreprises du secteur public, une commission chargée de faire des propositions au Maire et au Conseil Municipal.

Cette estimation par l'expert indépendant rendait caduque notre décision du mois de juillet, ce qui a conduit un nouvel investisseur à faire une proposition, Monsieur GUYENNOT, en s'associant avec la Société I.S.L. Il y avait effectivement un vide, une fenêtre ouverte par cette décision du Préfet et ce vide ne pouvait interdire à quiconque de faire une proposition.

Nous avons d'ailleurs reçu cette proposition avec intérêt car elle présentait un certain nombre d'atouts, même si nous avons jugé in fine qu'elle présentait un certain nombre d'inconvénients.

Pendant ce temps, l'expert indépendant a réalisé son travail. Il a estimé la valeur de l'action à 5 F au lieu de 3 F précédemment, ce qui change finalement assez peu l'économie du dispositif que nous avons mis en place puisque nous vendons 50.000 actions, à 3 F l'action, cela fait 150.000 F, à 5 F l'action, cela fait 250.000 F, on voit bien que ce n'est pas le montant de la cession des actions qui est en cause dans le dispositif concurrentiel que nous avons ouvert.

Cette commission était composée de 7 membres de la Majorité et de l'Opposition républicaine, et je dois le dire, même si l'avis de cette commission n'a pas été rendu d'une manière unanime, nous avons remarquablement bien travaillé parce que nous avons écouté, que nous avons, je le pense, entendu un certain nombre des aspects de ces propositions et que nous l'avons fait dans une parfaite transparence entre nous et vis-à-vis des repreneurs.

Finalement, cette commission a pris la décision, à la majorité, de retenir la proposition GRAILLE et DAYAN. Quand je dis « a pris à la majorité », je dois dire que cette commission s'est réunie quatre fois, une première fois pour définir la méthode et pour dire qu'elle recevrait les deux repreneurs à tour de rôle, ce qu'elle a fait, et une quatrième fois pour recueillir le sentiment de chacun.

En recueillant le sentiment de chacun, c'est pour cela que je dis à la majorité car nous avons hésité sur le statut même de cette commission, les uns disant qu'il appartenait à l'Exécutif municipal de choisir, ce qui est à vrai dire la réalité de notre fonctionnement démocratique, les autres auraient peut-être souhaité qu'on ait un vote plus formel, ce qui n'aurait rien changé aux choses, ce que je veux dire c'est que dans cette commission -et je ne pense pas être démenti dans le débat qui suivra-, personne sur les 7 membres n'a pris position pour l'autre solution.

C'est dans ces conditions que j'ai fait part au Maire, sous la pression naturellement médiatique, chacun souhaitait savoir ce qu'il en était, de l'orientation de cette commission.

Je ne vais pas dévoiler les aspects de la compétition, je voudrais simplement dire deux ou trois choses sur les deux offres.

La première chose c'est que les deux offres étaient très sérieuses, je le pense, proposées par des gens compétents qui savaient ce qu'était une entreprise et une entreprise sportive.

La deuxième c'est que les deux offres avaient chacune leur cohérence et je dois dire chacune leur rythme. L'une, celle de GRAILLE et DAYAN, proposait beaucoup plus de s'appuyer sur la structure existante du club, y compris en terme de développement sportif, d'équipes sportives, et de Présidence, si c'était possible, que la deuxième proposition qui était beaucoup plus une proposition de rupture. L'autre proposait d'aller beaucoup plus vite.

.../...

La troisième chose que je voudrais dire, et elle est importante parce que j'ai entendu ou lu un certain nombre d'informations qui ne sont pas tout à fait exactes sur ce point, mais ce n'est pas anormal dans la mesure où nous n'avons pas dévoilé l'ensemble des éléments. C'est que les deux propositions étaient financièrement pour le budget du club tout à fait identiques, ou à peu près identiques :

- un budget de fonctionnement en première année de Première Division de 100 à 120 M.F.,

- une couverture pour la saison actuelle du risque à hauteur de 12 M.F. pour l'un et de 15 M.F. pour l'autre,

- un engagement d'acquisition de joueurs pour un montant de fonds propres investis par les repreneurs de 30 M.F., hors revenus de cessions de joueurs pour les uns, de 60 M.F. comprenant les produits de cessions de joueurs pour les autres.

Donc, en termes financiers, nous étions devant deux propositions à peu près identiques.

En proposant à Monsieur le Maire la solution qui recueillait l'avis le plus positif de la commission, j'ai un regret, un regret que nous avons sur la demande d'un des membres de la commission, Monsieur BROCHEN, pour ne pas le citer, relayé auprès de ceux qui étaient concernés.

Le regret est que l'un des atouts de la proposition que nous n'avons pas retenue, malgré cet atout, était une présence forte, pensions-nous, de forces économiques régionales.

En retenant la proposition de MM. GRAILLE et DAYAN, nous avons émis le souhait auprès d'eux qu'ils puissent, dans toute la mesure du possible et en fonction du souhait ou non de ces forces économiques régionales, cela leur revient, se montrer ouverts le plus largement possible à l'ouverture de la structure du capital à ces forces économiques régionales si elles le souhaitent.

Je rappelle que le montage tel qu'il est proposé aujourd'hui prévoit, c'est ce que nous vous proposons de décider par la délibération, la constitution d'une société anonyme à objet sportif, une S.A.O.S.

Cette S.A.O.S. se définit de la manière suivante. Il faut que l'association LOSC qui demeure, association loi de 1901, association sportive qui gère notamment le centre de formation, les sections amateurs et la politique sociale, il faut que cette association détienne 34% des parts au moins. Nous allons donc vendre à l'association le montant des parts qui lui sont nécessaires ce soir pour qu'elle atteigne 34%.

Le reste, nous le vendons à GRAILLE et DAYAN qui achètent, à travers une société d'investissement qu'ils appellent SOCLE dans laquelle ils ont 51%. Au-delà de ces 51%, les 49% seront apportés par un certain nombre d'entreprises dont les noms ont été cités ou du moins de chefs d'entreprises à titre personnel dont les noms ont été cités, et il reste naturellement un certain nombre de parts qui sont disponibles.

Nous avons souhaité, d'une manière importante, que ces parts soient réservées à des entreprises régionales.

Cela, c'est la S.A.O.S. que nous allons constituer.

Et puis, deuxième temps, nous le pensons dans les mois qui viennent ou peut-être dans l'année qui vient, cette S.A.O.S. se transformera, dès que la loi qui est en cours de discussion au Parlement sera votée, en société anonyme, une véritable S.A.

.../...

Et cette S.A. qui, je veux le dire -mais Monsieur DEGREVE me reprendra derrière moi- ne sera pas cotée en Bourse, une S.A. avec des porteurs de parts uniquement, cette S.A. ouvrira son capital par la cession des ventes de l'association.

Dans le protocole d'accord que nous avons signé dès le mois de juillet, il était prévu que 25% de ces 34% seraient réservés aux entreprises régionales, en priorité à celles qui sont partenaires du club, pour certaines, depuis de nombreuses années.

Il y a donc, je le redis -je profite de la tribune du Conseil Municipal pour le redire publiquement et je le pense, j'en suis sûr, au nom de la Majorité municipale, et je le pense au nom de l'ensemble du Conseil Municipal-, il y a donc une place, et une place importante, pour toutes les entreprises régionales qui voudraient participer à l'aventure d'un LOSC, demain, que nous voulons fort en Première Division puisque celle-ci semble être une perspective tout à fait palpable, et que nous voulons si possible tellement fort en Première Division que nous souhaitons lui voir accompagner la vocation européenne de la ville de Lille en ayant une vocation européenne d'un grand club de football.

Je n'ai pas parlé du stade mais je veux en dire deux mots.

D'un côté, l'une des solutions nous proposait la construction d'un stade privé pour lequel on nous demandait une participation publique importante, de 30% de l'investissement + le foncier, ce qui, outre le fait que c'est un montage financier budgétaire impossible puisqu'il n'est pas légal, mais cela n'était pas le problème majeur, est une vraie question : doit-on financer à hauteur de 130-140 M.F. + le foncier la construction d'un stade qui appartiendrait au privé ?

La deuxième solution proposée par GRAILLE et DAYAN est d'avancer au moins pendant un an, voire deux ans, sur une extension que nous commençons de Grimonprez-Jooris et de répondre à la question du grand stade qu'ils souhaitent, et qui peut ne pas souhaiter un grand stade si l'on veut une grande équipe de football ? On n'aura pas une grande équipe de football sans un grand stade. Donc, se poser cette question lorsque Lille aura assis sa position en Première Division.

Disons que, aujourd'hui, 30.000 à 35.0000 spectateurs, c'est un très bon niveau de participation. Il y avait hier soir au match Saint Etienne-Marseille 35.000 spectateurs. Il faut savoir que c'est une énorme affiche, il y avait 35.000 spectateurs.

Donc, monter progressivement vers un stade de 40.000, 50.000 voire 60.000 places, réunir tous les concours financiers, choisir un vrai projet urbain ou un vrai projet d'aménagement métropolitain pour le faire, cela ne se décide pas en trois mois. Et je crois que cela ne se décide pas si on n'est pas sûr d'avoir une équipe qui s'installe d'une manière forte dans la Première Division de Football.

Voilà, Monsieur le Maire, l'ensemble des éléments qui nous ont conduits à formuler cette proposition qui, je l'espère, sera celle d'un nouveau départ pour le LOSC, en tout cas, d'une aventure que nous avons commencée au début des années 90 en décidant à l'unanimité de faire du LOSC une entreprise équilibrée, ce qu'elle est devenue, je veux le dire, en grande partie grâce à son Président qui a fait un travail remarquable et dont nous souhaitons tous qu'il puisse poursuivre au moins un moment le chemin qui est engagé et qui nous permettra d'ouvrir cette nouvelle page qui pourrait être à l'image du passé, Madame AUBRY parlait de ceux qui regardent l'avenir dans leur rétroviseur, là, on se permet une petite diversion parce qu'on se souvient aussi d'un grand LOSC des années qui ont suivi la Libération. Si on pouvait retrouver à partir de cette nouvelle page qu'on ouvre cette grande histoire, je crois que tout le monde s'en féliciterait.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur ROMAN.

.../...



Je tiens à vous remercier d'ailleurs parce que je vous ai confié une difficile négociation. Vous en avez rendu compte et je suis tout à fait d'accord avec votre analyse. Je crois qu'il n'y a pas d'autres propositions que celles que vous nous faites, en accord avec la commission, en ce qui concerne la constitution de cette société, et de plus en ce qui concerne le stade.

Vous savez qu'avec un club de football, même en Première Division, on ne gagne pas forcément à tous les coups. Par conséquent, il faut quand même être prudent. Nous avons espéré pendant des années et des années rester en Première Division, ensuite revenir en Première Division, enfin, bref... Je crois qu'il ne serait pas raisonnable du tout de nous lancer dans la construction immédiate d'un grand stade. Il faut passer par une étape intermédiaire, tout le monde l'a compris, c'est raisonnable.

De toute manière, ce serait un investissement qui nous coûterait très cher et qui serait hasardeux. On sait simplement que, nécessairement, si le LOSC, -comme je le souhaite,- remporte des succès, d'abord en Deuxième Division et ensuite en Première Division, il faudra un grand stade mais pour cela, on a le temps, ce n'est pas la discussion d'aujourd'hui.

Et je suis un peu frappé des exigences des ligues de ceci ou de cela. Elles ont la gestion d'un football professionnel, avec de l'argent partout, eh bien, qu'elles laissent respirer les Municipalités qui doivent prendre leurs responsabilités et qui n'ont pas du tout à être dirigées par les uns ou les autres. C'est ce que je pense. Car la solution n'est pas seulement non plus de faire un stade privé, ce n'est pas dans cette aventure qu'on veut se lancer.

Tout ce qui nous est proposé maintenant est tout à fait raisonnable. Voilà pourquoi je pense que le Conseil Municipal va pouvoir l'adopter, après une discussion bien entendu.

Je dois dire en votre nom un grand merci au Président du LOSC. Il nous a été fidèle dans les pires moments. Il a vraiment assuré la restauration des finances du LOSC et il se montre tout à fait fidèle à tout ce que nous voulons faire pour l'avenir. Qu'il en soit remercié.

Je crois que vous avez tous les éléments et qu'on pourrait maintenant mener une discussion assez rapide.

Monsieur BIENVENU.

M. BIENVENU - A n'en pas douter, ce dossier est un tournant important pour l'avenir du club lillois, pour l'avenir de notre club.

Je n'ai pas l'intention de dire que personne n'a travaillé dans ce dossier et que toute l'énergie nécessaire n'a pas été utilisée. Je pense simplement, et le vais vous l'expliquer, qu'il aurait peut-être fallu faire preuve d'un peu plus d'énergie encore et faire en sorte que le dossier puisse éventuellement être un peu plus étayé.

Comme Bernard ROMAN l'a rappelé, nous avons participé, Christian DECOCQ et moi, à la commission qui a été chargée d'examiner les propositions. Nous avons effectivement décidé, lors de cette commission, de ne retenir aucune des deux propositions qui ont été faites.

Pourquoi ?

Tout simplement parce que, dans un premier temps, nous n'avons pas trouvé l'énergie nécessaire concernant le lien avec les entreprises régionales. Vous dites que vous avez demandé à DAYAN et GRAILLE une ouverture. Il est vrai que, sur le papier, il y a une ouverture de 25% du capital. Seulement, je suis désolé, aujourd'hui, on n'a l'engagement d'aucun groupe, ni d'aucune entreprise régionale dans la participation à ce capital.

.../...

Il est vrai que dans l'une des deux propositions, la proposition GUYENNOT/I.S.L., il y avait une certaine liaison avec un grand groupe de distribution de notre région. Aujourd'hui, malheureusement, on ne trouve pas trace de détermination de ce grand groupe de distribution régional et là aussi nous sommes un peu déçus de voir que dans l'une ou l'autre proposition aucun des groupes cités ou aucune grande entreprise de la région n'ait sauté le pas pour pouvoir participer effectivement au capital de la future société.

Donc, aujourd'hui, en ce qui concerne la participation des entreprises régionales, je suis désolé, des noms sont peut-être cités mais aucune ne s'est engagée formellement.

Il serait navrant que ces dernières ne participent pas au rayonnement régional ou européen de ce club qui peut aller jusqu'à avoir une vocation européenne. Vous souhaitez souvent, M. le Maire, que Lille ait un rayonnement européen, je pense qu'à travers le LOSC, on avait la possibilité d'impliquer le monde économique de façon un peu plus forte.

Dans le dossier qui nous est présenté, on n'a aucune trace de cet engagement économique fort.

Le deuxième point, c'est la structure budgétaire. Bernard ROMAN a fait allusion à l'identité des deux propositions et des deux budgets qui sont présentés. C'est bien là le problème, c'est-à-dire qu'on n'a pas bien compris que les deux propositions s'arrêtaient à un financement de 100 à 120 M.F.

Quand on connaît les budgets des clubs de Première Division aujourd'hui, on se rend compte que ces engagements financiers et budgétaires vont bien au-delà de 100 à 120 M.F., c'est plutôt 300 ou 400 M.F. que 100 ou 120 M.F.

Alors, on se pose des questions, à savoir pourquoi ces propositions à 100 ou 120 M. F. ? On se demande si le fonctionnement du LOSC a été correctement analysé et on finit par se demander, devant de telles propositions par rapport à la réalité, si les propositions qui ont été faites sont sérieuses et si les personnes qui les ont faites ont vraiment connaissance du foot et de l'importance budgétaire qu'il faut attribuer aux équipes de Première Division.

Enfin, le dernier problème qui a été évoqué, c'est celui du stade. Effectivement, il y avait deux propositions. Dans ces deux propositions, il y en a une qui a fait l'impasse complète sur le stade et l'autre qui envisageait la création d'un stade financé par des capitaux privés.

Vous avez choisi la proposition qui fait l'impasse sur le stade. Par contre, de l'autre côté, effectivement, il y avait la possibilité de créer un stade, pas tout de suite mais dans le futur, par des capitaux privés. Je dois dire que je suis un peu étonné de voir que vous souhaitez plutôt faire financer éventuellement un stade par les deniers des impôts des Lillois. Avec ce que j'ai entendu tout à l'heure dans le Débat d'Orientation Budgétaire, je me demande comment vous allez financer un stade avec l'impôt des Lillois en baissant une fiscalité. Je suis désolé mais il y a là quelque chose que je ne comprends pas bien et que je ne raccroche pas.

Il est vrai que nous n'avons pas de préférence pour le groupe I.S.L. en commission, enfin, il y avait quand même quelque chose au niveau du stade qui se dégageait, c'était un financement privé, et je pense que cela valait le coup de creuser ce dossier du financement du stade.

Aujourd'hui, dans quelle situation se trouve-t-on ?

.../...

On se trouve dans la situation d'un stade qu'il faut agrandir, en vitesse, je vous rappelle quand même que c'est une question qui est posée depuis plusieurs années, depuis 1995 on se pose le problème de la mise aux normes du stade. Je vous rappelle qu'on ne peut pas faire face à la demande et que quand on est à 15.000 et quelques spectateurs, il faut qu'on ferme les portes parce qu'on ne peut plus délivrer de billets en fonction des problèmes de sécurité.

Alors, maintenant, de façon précipitée, on va agrandir un stade pour pouvoir accueillir 20.000 spectateurs, dans des conditions qui ne sont pas satisfaisantes. J'ai entendu parler de 1.500 F la place. Si je fais l'addition, on arrive à 7-8 M. F. et puis maintenant on est à 15, pourquoi pas 20 M. F. ? Je trouve que tout cela n'est pas très sérieux.

Ce n'est d'autant pas plus sérieux que si vous voulez faire un grand stade avec Grimonprez-Jooris, ce stade à 30.000 ou 40.000 spectateurs, je ne vois pas bien comment vous allez réaliser ces travaux en fonction de l'environnement du stade. Vous savez pertinemment, si vous allez au foot, je regrette que M. le Maire ne vienne pas plus souvent voir les matches du LOSC, surtout que, actuellement, ils marquent des buts, je dois dire que personnellement quand je dois sortir du stade après un match où il y a 13.000 ou 15.000 spectateurs, je peux vous garantir qu'on met un certain temps.

Quand les entreprises régionales et le monde économique qui s'intéressent aux matches, on appelle cela les V.I.P., vont en loges et le soir invitent leurs clients pour dîner au restaurant du stade, je peux vous garantir que tout cela est fait dans des conditions moyennes, le parc V.I.P. est boueux quand il pleut, poussiéreux quand c'est sec, à l'image d'ailleurs du stade d'entraînement de la Porte Royale où on n'a jamais rien fait.

Je dois dire que les entreprises régionales et métropolitaines sont accueillies dans des conditions qui ne sont pas très sérieuses.

Alors, je ne vois pas comment aujourd'hui vous pouvez espérer passer de 15.000 et 20.000 spectateurs à 40.000, 50.000 ou 60.000 spectateurs. Tout cela n'est pas sérieux, d'autant plus qu'il n'y a aucun moyen de communication autour de ce stade, il n'y a pas de métro, il n'y a pas d'autobus.

Je crois qu'on est en train de rêver et que tout cela n'est pas très sérieux.

Je dois dire que prendre une décision dans ces conditions, nous aurions préféré que vous attendiez un peu et qu'on puisse, vous l'avez dit dans votre intervention, se donner deux ou trois mois pour avoir une certaine réflexion au niveau du stade. Monsieur le Maire a employé les termes d'investissement cher et hasardeux. Je pense que tout cela pouvait attendre un peu, qu'on pouvait se donner quelques mois pour réfléchir, faire le point sur ce dossier, retrouver des propositions un peu plus charpentées, avec l'un ou l'autre des repreneurs, ou avec une autre proposition que l'on aurait pu étudier. Et je constate que vous précipitez les choses, que vous avez envie de vous débarrasser de ce dossier, de ce problème, et que vous avez choisi des repreneurs qui ne sont pas tout à fait à la hauteur des ambitions qu'on veut donner au stade.

Je ne veux pas penser, Monsieur le Maire, que votre peu d'intérêt pour le foot vous a amené...

Monsieur le Maire - Monsieur BIENVENU, je ne vous permets pas de dire cela. Pendant les 20 ans durant lesquels j'ai été Maire, je ne vous dirai pas les sommes dépensées pour le LOSC, en prenant des responsabilités personnelles qui me valaient souvent de discuter avec le Procureur lui-même.

.../...

Par conséquent, le LOSC, je connais le problème ! Et j'ai décidé pendant deux ans de ne plus aller au LOSC parce que j'étais dégoûté d'une équipe qui ne marquait pas de buts compte tenu des efforts que nous avons faits. Il y a un redressement, je retournerai au LOSC avec un LOSC renouvelé, dans des conditions tout à fait différentes.

Et quant à vous, je vous dispense de vos observations personnelles.

M. BIENVENU - Monsieur le Maire, je pense que vous vous débarrassez de ce problème un peu rapidement et que vous auriez eu tout intérêt ...

Monsieur le Maire - Monsieur BIENVENU, vous venez de faire une démonstration qui montre ses lacunes. Est-ce qu'un groupe vous a fait la proposition de construire le stade, d'apporter 70% du financement de ce stade ?

M. BIENVENU - Oui, absolument.

Monsieur le Maire - Monsieur ROMAN dira ce qu'il en pense. En tout cas, selon les informations que l'on me donne, ce n'est pas vrai. Par conséquent, ne venez pas, en Conseil Municipal, sortir des solutions qui n'en sont pas. Si un groupe dit « banco, nous faisons un très grand stade, nous vous apportons le financement à 70% », je commencerai à dire « mettons-nous autour d'une table pour voir ce que nous pouvons faire ». Nous n'en sommes pas là !

Vous dites « attendons un mois, deux mois, trois mois », mais je ne veux pas prendre non plus la responsabilité, -le LOSC étant passé en Première Division,- d'être dans l'impossibilité d'assumer une évolution en Première Division en n'ayant pas de stade. Ce n'est pas facile. Nous sommes obligés de passer par une solution intermédiaire. C'est la proposition qu'on vous fait, parce que vous n'avez pas une autre solution. Voilà la vérité.

M. BIENVENU - Les propositions qui nous sont faites ne nous conviennent pas. Dans une des deux propositions, que vous le vouliez ou non, il était fait allusion au financement du stade. Vous n'avez pas souhaité retenir cette proposition, je ne sais pas pour quelle raison vous vous êtes précipité sur le choix de GRAILLE et DAYAN. Il y a peut-être des choses que l'on n'apprécie pas personnellement...

Monsieur le Maire - Ne commencez pas de tels discours avec des sous-entendus...

M. BIENVENU - Alors, pourquoi ?

Monsieur le Maire - Je vais vous le dire. Simplement, il y a un groupement qui est venu en juin dernier. Ce groupement a tout de même permis une renaissance du LOSC, incontestablement. C'est avec nous qu'il a partagé les succès et l'espoir de monter en Première Division.

La logique... tous les Nordistes vous répondront comme cela... quand on est avec quelqu'un, que celui-ci fait correctement son travail, qu'on connaît un changement d'attitude et que le LOSC repart,- sauf si les autres avaient apporté beaucoup d'argent, ce qu'ils n'ont pas fait, c'était cela qui pouvait faire la différence,- on reste avec qui ont est. Je ne vois pas pourquoi on aurait changé d'équipage alors que les nouveaux ne nous apportaient pas ce que nous attendions.

Ce qui a manqué, c'est une proposition financière beaucoup plus élevée. Cette proposition n'est pas venue ! Dans ces conditions, je pense que Monsieur ROMAN était tout à fait fondé, tranquillement, à faire les propositions du dossier.

.../...

M. BIENVENU - Monsieur le Maire, si vous me permettez d'en terminer.

Monsieur le Maire - Vous pouvez tout à fait terminer.

M. BIENVENU - Puisque cette proposition ne vous est pas venue, puisque vous venez de reconnaître qu'elle n'était pas arrivée, pourquoi vous précipiter dans ce système de privatisation immédiatement ? Vous pouviez attendre quelque temps. Vous ne l'avez pas fait. C'est de votre décision et vous en prenez la responsabilité.

Monsieur le Maire - Est-ce que vous voulez prendre la responsabilité devant le Conseil Municipal, vous voyez comment on avance en saison, d'avoir un LOSC qui soit en Première Division et que nous soyons incapables de lui donner un stade ?

M. BIENVENU - C'est l'espoir de tous les Lillois. Vous savez pertinemment que, sauf catastrophe énorme, le LOSC passera en Première Division. D'ailleurs, je reconnais également que le Président LECOMTE a fait un travail extraordinaire. Mais dans la proposition GRAILLE et DAYAN, je suis désolé, on fait peu de cas de l'entraîneur qui s'est aussi posé beaucoup de questions et qui s'en pose encore à l'heure qu'il est, et du Président de l'association qui se demande comment il va être mangé.

Vous avez fait l'impasse sur ces problèmes de personnes. Les dirigeants du club ont le droit à un peu de considération également. Je dois dire que dans la proposition GRAILLE et DAYAN, il y a une impasse là-dessus.

Je ne fais pas de sous-entendus, je vous dis simplement et honnêtement, sans sous-entendus, que nous aurions préféré attendre quelque temps pour avoir une proposition plus charpentée et en particulier savoir comment vous alliez financer et réaliser le stade. C'est tout. Vous avez choisi GRAILLE et DAYAN, très bien. Dont acte. On verra quelles sont les conséquences sur le club. Je ne peux pas vous en dire plus.

Je dis simplement maintenant pour en terminer, parce qu'il faut effectivement qu'on en termine, que nous allons voter contre cette délibération, non pas sur le fond parce qu'il y a une loi, il faut privatiser le club, on applique la loi, on est d'accord sur le principe juridique de cession des parts et des actions.

Simplement, sur le nom des repreneurs, nous sommes en désaccord profond et nous souhaiterions pouvoir attendre encore un peu pour avoir un dossier plus charpenté, et en particulier sur le stade parce que c'est un élément important, c'est beaucoup d'argent, et nous sommes aussi, même dans l'Opposition, comptables des deniers publics.

Monsieur le Maire - Monsieur DEGREVE, vous voulez dire un mot.

M. DEGREVE - Je ne vais pas allonger le débat, mais je voudrais m'associer à l'hommage qui a été rendu au Président LECOMTE, et j'y associerai toute l'équipe dirigeante, en particulier ceux qui ont la responsabilité de la formation des jeunes, sans oublier tout ce que cela entraîne comme équipes amateurs à l'intérieur et en périphérie du LOSC, qui sont tous attentifs à cette question.

Pourquoi, en ce qui concerne mon Groupe, avons-nous hésité, ce qui nous amène à nous abstenir ce soir ?

Pas parce qu'il faut trancher entre l'un qui a plus de sous ou l'autre qui en a moins ! Sur ce sujet-là, je pense que nous avons des services juridiques et financiers qui sont aptes à pouvoir faire l'analyse du réel de ce qui nous est annoncé par chacun des repreneurs. Leur appréciation et leur jugement me suffiraient pour dire de choisir entre A et B.

.../...

D'autre part, je partage l'analyse de présentation et de travail qu'a faite Bernard ROMAN tout à l'heure.

Pour autant, il y a deux questions pour lesquelles nous n'avons pas eu de réponse, pas plus de ceux qui sont proposés pour être retenus que des autres. C'est ce qui nous ennuie. Et c'est pour cela que nous avons émis le vœu d'un report, afin d'avoir ces réponses.

Dans les deux cas de figure, ils ont une prétention européenne sur cinq ans, et ils annoncent dans leur business plan que, dans trois ans, il sera nécessaire de recapitaliser et d'ouvrir le capital en particulier au niveau d'un capital à la Bourse.

Je suis convaincu, et je remercie Monsieur Bernard ROMAN de m'y avoir invité, que l'esprit et la nature de la loi qui est débattue actuellement, présentée par Marie-George BUFFET, est en contradiction avec cela. J'imagine qu'il y aura une majorité et pas seulement une majorité de Gauche à l'Assemblée Nationale pour la suivre sur le fait qu'il n'y aura pas de possibilité pour une société anonyme sportive professionnelle d'être cotée en Bourse pour des raisons fondamentales qui sont des raisons de fond entre le spectacle -puisqu'il ne s'agit plus de sport aujourd'hui mais de spectacle-, les droits TV, et le reste du mouvement associatif.

On n'a pas de réponse précise là-dessus puisque la nature de leur business plan, pour la deuxième phase, est construite sur une ouverture et une cotation en bourse. Cela posera un problème à terme, et je me demandais s'il y avait une possibilité de substitution dans leur présentation.

La seconde porte sur le problème des gosses, même s'ils n'aimeraient pas que je les appelle des « gosses », puisque de 14 à 18 ans, on pense ne plus l'être... Il reste que la loi n'autorisera pas la possibilité de considérer qu'un jeune en formation est un élément marchand, et qu'il ne pourra jamais entrer à l'intérieur, ni contractuellement, en vente ou en cession, pendant son temps de formation. Des obligations seront même faites aux dirigeants de la société anonyme au regard des devoirs qu'ils auront à la sortie de ces centres de formation. Il n'y aura même pas obligation pour les jeunes de signer. S'ils veulent devenir professionnels, forcément ils signeront avec un club, mais dans le cas où ils ne peuvent pas y accéder, il y aura une obligation pour ceux-ci de mettre en place une réinsertion soit professionnelle, soit scolaire ou universitaire.

C'est un texte qui est très bien, mais pour l'instant, nous n'avons pas de réponse et d'engagement sur ces deux questions-là.

C'est pour cela que notre choix, à nous communistes, n'est pas de choisir entre y a-t-il un bon spéculateur financier qui va mettre de l'argent dans une opération de spectacle et un autre qui serait moins bon ? Il y a deux spéculateurs avec des velléités spéculatives qui ne répondent pas de la même façon, mais qui, de toute façon, devront répondre aux questions de la loi dont le débat sera certainement terminé au printemps de cette année.

C'est pour cela que nous aurions souhaité que la clarification de la loi impose au repreneur dès maintenant d'inscrire dans les accords contractuels sur la reprise le respect de ses engagements. Ce n'est pas encore impossible. C'est pour cela que je dis que notre position est une position d'abstention, mais c'est une abstention sachant le caractère inéluctable de cette transformation et qu'on ne peut pas faire autrement que de répondre aujourd'hui à cette mutation.

Dernière chose, le grand stade.

.../...

Quatre éléments d'ordre physique et de choix de structure sont à peu près possibles par rapport à ce qui existe au niveau du réalisé. Trois types de financement également. Cela fait quatre factoriels plus trois factoriels solutions, pour les mathématiciens.

Cela fait un certain nombre d'études à réaliser. C'est pour cela, que je pense qu'il faut avoir la sagesse aujourd'hui, avant de prendre une décision d'aller voir sur le terrain le concret, comment ces solutions sont nées ailleurs, comment elles se sont développées et quels problèmes elles ont rencontrés ? Il faut nous donner le temps, que ce soit à la Ville ou à la Communauté, pour pouvoir prendre la décision la plus pertinente, pas seulement en fonction des résultats d'une équipe, dont je suis persuadé qu'elle montera en D1 et qu'elle fera une longue carrière en première division.

Voilà, Monsieur le Maire, ce que je voulais apporter comme contribution à la réflexion sur ce dossier.

Monsieur le Maire - Bien. Monsieur ROMAN, vous allez revenir à quelques propositions simples.

(Monsieur BERNARD demande la parole)

Il est trop tard...

M. BERNARD - A ce moment-là, ce n'est pas la peine de tenir un Conseil privé !

Monsieur le Maire - Je vous ai dit à combien de minutes vous aviez droit ! Il vous reste 1 minute, alors utilisez cette minute, point final !

M. BERNARD - Ce que nous pensons, c'est qu'il faut préserver les intérêts de la Ville dans cette histoire et ne pas fixer d'obligations trop minimales au repreneur. Vous n'avez pas souhaité asseoir le club sur le développement des entreprises locales. Pourtant d'autres clubs dans la région, comme le Racing, y arrivent très bien. Et actuellement, il refuse des sponsors.

Mentionner le comportement des entreprises du Nord dans le passé n'enlève rien à la réelle volonté qui existe chez elles et à leur potentiel financier important.

Vous ne souhaitez pas non plus céder le club à un grand groupe, vous le cédez pourtant à deux repreneurs parisiens dont l'apport personnel est tout à fait limité puisqu'on peut l'assimiler à une grosse P.M.E., apport relativement ridicule quand on voit ce que fait Mac Cormac à Strasbourg ou Pathé à Lyon. Vous le savez très bien, 80 M.F., c'est le minimum minimum pour jouer en bas de D.1..

Vous ne voulez pas faire le choix entre les partisans du sport-spectacle et les aventuriers. Pourtant, il faudrait que les acteurs locaux disposent d'une réelle minorité de blocage pour donner à la métropole le grand club qu'elle mérite. D'ailleurs, comment donner de la confiance à un repreneur qui n'hésite pas à envoyer les huissiers aux services administratifs du LOSC pour faire valoir ses droits en la matière !

Quant au stade, on a eu toutes les propositions. Monsieur ROMAN, encore dernièrement, dans le journal de Lille, nous disait qu'il était souhaitable d'installer le nouveau stade au Stadium Nord. Je vois qu'en fonction des mois et des périodes, les choses varient. Chacun connaît le périmètre protégé de Grimonprez qui est encadré dans la Citadelle et les problèmes de stationnement que cela va induire pour tous les habitants du Vieux-Lille et du Canon d'Or, à Lambersart. Vous ne parlez pas non plus du Stadium Nord alors qu'on a déjà dépensé 45 M.F. pour rénover les terrains à herbe à l'extérieur du stade pour la formation et le centre d'hébergement. Et Monsieur ROMAN vient de nous dire dans son propos introductif que, finalement, il fallait quand même créer un nouveau stade.

.../...

Donc, pourquoi se précipiter de la sorte alors que, comme cela a été dit précédemment, nous aurions tout à gagner à attendre le vote de la loi ?

Ce que nous souhaitons, c'est que l'année 2000 ne soit pas le grand bogue pour les dogues

Monsieur le Maire - Monsieur ROMAN, vous allez clarifier un peu la situation qui a été volontairement compliquée...

Pour le grand stade, on a du temps, et s'il n'y a pas d'autres propositions c'est peut-être par prudence et qu'au niveau actuel de l'équipe du LOSC, on ne commence pas à mettre des sommes sur la table. Et vous, vous voudriez qu'on aille beaucoup plus vite et qu'on se lance dans l'opération grand stade ? Il n'en est pas question ! Merci bien !

On ne vous a pas vus avec nous pour les grands investissements de la ville, vous n'allez pas maintenant nous précipiter dans un choix qui serait funeste pour l'évolution de nos finances locales ! Donc, il sera question de cela plus tard. Pas aujourd'hui !

Aujourd'hui, il faut une solution intermédiaire. Monsieur ROMAN, vous avez la parole.

M. ROMAN - Vous avez résumé les choses pour le stade. Je vais simplement évoquer 4 problèmes très vite.

Sur le stade, il y a une proposition dans le dossier Dayan-Graille qui est dans le protocole d'accord et dans le document qu'ils nous ont remis et qui consiste à dire qu'on y va progressivement. Ce n'est pas immédiatement le grand stade dans une configuration qu'on ne connaît pas. La décision appartient aux élus en ce qui concerne le lieu d'implantation. Nous savons qu'il le faudra, mais nous ne le déciderons pas dans l'urgence et dans la précipitation. Vous êtes contre la précipitation, nous aussi !

Deuxièmement, je vous ai entendu dire au détour d'une phrase : on ne sait pas pour quelle raison vous avez choisi Dayan-Graille. On les a choisis parce qu'on a estimé, en entendant les mêmes arguments que ceux que vous avez entendus, dans la transparence qui n'existe nulle part ailleurs dans ce type de processus de privatisation, que cela nous semblait être le meilleur des deux projets. Et si je le dis, c'est parce que je ne souhaite pas qu'il y ait, derrière des sous entendus, la moindre interrogation sur des raisons qui n'existeraient que dans des propos que vous tenez, ou que vous tiendriez sur des motivations qui échapperaient au commun des mortels.

Il n'y a de motivation que dans les dossiers et dans la manière dont la commission les a entendus !

Troisièmement, vous évoquez le peu de considération pour les hommes. Moi, Monsieur BIENVENU, l'humanisme est identitaire de mon engagement... Et lorsque le Conseil de Municipalité, auquel vous n'appartenez pas, sous la présidence de Pierre MAUROY, a décidé -alors que nous avions prévu de ne décider qu'aujourd'hui, mais l'a décidé sous la pression des événements- d'entériner le choix de Graille et Dayan, je vous ai téléphoné pour vous prévenir parce que je respecte les hommes, même quand ils sont dans l'opposition, ce sont des hommes ! Je vous ai donc appelé pour vous prévenir par courtoisie et nous avions prévu de ne rien dire à la presse tant que les choses ne viendraient pas dans le domaine public.

Or, quelques minutes plus tard, tous les journalistes m'appelaient et me disaient : « Que se passe-t-il ? Monsieur BIENVENU nous annonce un scoop pour ce soir ! »

.../...



Alors, il y a des gens qui méritent de la considération, et puis il y a des moments où on s'interroge sur la considération ou la courtoisie qu'ils méritent ! Mais de la même manière que j'ai eu cette courtoisie avec vous, je veux dire que tout le travail que j'ai mené au nom de Pierre MAUROY et de la Municipalité, je l'ai fait en informant Bernard LECOMTE qui le méritait bien, et pas seulement en disant des choses quand il n'était pas là.

Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait en liaison avec le Président de l'association. Et j'ai participé au Bureau de l'association pour expliquer quel était le processus mis en œuvre par la Ville. J'ai souhaité prévenir Monsieur GUYENNOT et Monsieur FORTER de la décision que nous prenons avant qu'elle ne soit rendue publique, et j'ai eu une longue conversation avec Monsieur GUYENNOT qui est d'ailleurs beaucoup plus « sport » que vous, Monsieur BIENVENU, dans la manière dont il a accepté la décision de la commission municipale.

Et puis, j'ai eu aussi des contacts que je n'ai pas à rendre publics, mais je veux le dire tout simplement, avec les représentants des forces économiques régionales, pour leur dire face à face ce que j'ai dit ici devant le Conseil Municipal, à savoir notre souhait de les voir participer à cette aventure.

En les remerciant d'avoir fait un pas en direction d'une des propositions que, malheureusement, nous n'avions pas retenue.

Je veux dire que l'aspect humain est pour nous important.

Et puis, dernière chose que je veux dire, « il fallait attendre » mais il fallait attendre quoi ? Attendre qui ? Qui aurait payé le déficit du club sur cette saison ? Demain, les investisseurs arrivent avec un chèque ! Il faut 15 M.F.... Qui aurait payé les 30 M.F. d'achat de joueurs que nous devons signer dès la semaine prochaine ?

Vous savez ce qu'est le mercato ? C'est le marché -c'est terrible mais c'est comme ça- des joueurs professionnels ! Il ouvre la semaine prochaine, et il y a 30 M.F. à avancer ! Alors vous allez peut-être proposer que la Ville fasse cette avance de 30 M.F., de 45 M.F. , c'est-à-dire 22, 23 points de fiscalité pour un LOSC que nous sommes capables de vendre aujourd'hui !

Il y avait 15 M.F. et 30 M.F. à payer dès la semaine prochaine. C'est pour cela qu'on a fixé cette date du 13 décembre après les tergiversations auxquelles nous avons été conduits par le Préfet.

Vous êtes peut-être dans votre rôle en n'acceptant pas de prendre part à une décision dont vous dites qu'elle concerne la majorité municipale. Si le LOSC continue à bien marcher, vous direz « la Ville a sacrément bien fait de privatiser le LOSC, et d'ailleurs nous avons toujours été pour la privatisation ».

M. BIENVENU - Nous n'avons jamais été contre.

M. ROMAN - Si jamais les résultats sportifs sont moins bons, vous direz « on vous l'avez dit que ce n'étaient pas les bons candidats ! »

Tout le monde comprend bien ces subtilités

Nous, nous avons le courage et la cohérence de faire ce que nous avons fait il y a près de dix ans lorsque nous avons engagé la restructuration de ce club. Cette restructuration est menée, et aujourd'hui, nous vendons le club. Je crois qu'il a une grande aventure devant lui, et vive le LOSC.

.../...

Monsieur le Maire - Très bien ! Et vous, vous manquez une occasion formidable d'être avec nous ! On constate que sur toutes les grandes décisions, vous n'êtes pas là ! Et quand on ira voir les Lillois, il faudra qu'ils sachent que, pour tout ce qui a été fait dans cette ville, tous les choix difficiles que nous avons faits, nous les avons assumés avec une opposition qui a été contre ou qui a croisé les bras ! Voilà la vérité !

On passe au vote.

Ceux qui sont d'accord avec le rapport qui a été présenté par Bernard ROMAN le manifestent en levant la main : le Groupe Socialiste et les Personnalités.

Avis contraire : l'Intergroupe "pour une nouvelle démocratie municipale" et le Groupe du Front National.

Abstention : le groupe Communiste.

M. DEGREVE - On s'abstient sur le premier point...

Monsieur le Maire - Vous vous abstenez ou vous votez pour ?

Vous vous abstenez ?

M. DEGREVE - Oui, c'est ce que j'ai dit tout à l'heure...

M. ROMAN - C'est parce qu'il y a deux délibérations.

Monsieur le Maire - C'est vrai qu'il y a une deuxième délibération, mais là, toute la majorité vote pour, l'Intergroupe "pour une nouvelle démocratie municipale" s'abstient et le Front National vote contre.

M. DEGREVE - J'ai précisé que notre abstention était dans l'attente des deux réponses complémentaires par rapport à la loi.

Monsieur le Maire - Très bien. Vous êtes des élus libres.

Par conséquent, vous vous abstenez.

La décision est maintenant prise, et je vous félicite de l'avoir prise car elle n'est pas facile, et nous l'assumons. Et merci à Bernard ROMAN d'avoir mené cette affaire comme il l'a fait.

Adoptés à la majorité.

Monsieur SULMAN, c'est à vous.

C'est un rapport qui change complètement.

Chemise n°22

Rapporteur : Monsieur SULMAN,  
Conseiller municipal délégué

ENFANCE - POUAPONNIERE  
ET CRECHES - PROTECTION DE L'ENFANCE

99/1025 - Contrat Enfance - Conclusion du second Contrat Enfance.

.../...

Oui, j'espère que ce sera plus tranquille... !

On doit d'abord voir une petite vidéo qui doit nous parler du Contrat Enfance que nous allons signer, si vous en êtes d'accord, entre la Ville de Lille et la Caisse d'Allocations Familiales. (projection de la vidéo)

Je vais donc être rapide après tout ce qui a été dit, mais je voudrais expliquer comment a été bâti ce nouveau Contrat Enfance.

Je reviendrai à la situation de 1992 où, comme dans de nombreuses grandes villes de France, il y avait une grande demande d'accueil qui ne pouvait être satisfaite faute de structures adaptées et qualifiées pour l'accueil des très jeunes enfants. La garde à domicile non déclarée et souvent sous-qualifiée était alors un mode courant malgré les risques qu'il comportait.

Le premier Contrat Enfance était un contrat qui a surtout, à partir de 1993, mis en place des places d'accueil :

- 164 places de haltes garderies
- 71 places de crèches
- 60 places de garderies péri-scolaires
- 91 places de centres de loisirs sans hébergement
- 63 places de crèches familiales
- 645 places de centres d'animation de la petite enfance.

Nous avons fait l'évaluation et le bilan de ce premier Contrat Enfance qui a été rempli à peu près à 90% et en faisant ce bilan, on s'est rendu compte qu'il se posait encore quelques problèmes en matière de places d'accueil et qu'il fallait améliorer la qualification essentiellement pour le deuxième Contrat Enfance.

Ceci a abouti à 5 axes qui ont été retenus :

- Pérenniser le service existant
- Favoriser l'accessibilité du service
- Améliorer et qualifier le service public
- Développer les actions de prévention précoce
- Développer les nouveaux services.

Cela a été réfléchi pendant deux ans au cours de nombreuses réunions, avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Tout d'abord la pérennisation du service.

L'ensemble des actions qui sont actuellement menées, aussi bien pour les places d'accueil que pour la qualité de ces places, sont reconduites dans le nouveau Contrat Enfance.

.../...

Deuxième axe : l'accessibilité.

L'accessibilité sera favorisée par le développement des modes d'information et j'insiste sur l'informatisation du service de la petite enfance.

Un travail particulier sera fait sur l'accessibilité aux structures des enfants handicapés. Quand on regarde ce qui se passe dans la ville, on se rend compte que plus de 50% de nos structures accueillent des enfants handicapés. Mais nous voulons augmenter cette capacité d'accueil par la formation des personnels et par leur qualification. Donc, une action particulière sera menée pour permettre que plus d'enfants handicapés aient accès à nos structures.

Je vais aller très vite, mais je voudrais quand même dire un mot là-dessus. Il est très important pour l'enfant handicapé, qu'il soit dans des structures courantes, mais c'est également très important pour l'ensemble des autres enfants. Nous avons de ce point de vue un apprentissage pour l'enfant de la tolérance, de la fraternité et de la solidarité qui est importante, et je pense que c'est utile à la fois pour les enfants handicapés et pour les autres enfants.

Enfin, nous avons fait un travail tout à fait particulier sur l'adaptation de ces structures au monde du travail puisque nous avons adapté l'accueil en acceptant que, dans nos crèches municipales, l'accueil soit non plus à temps plein, mais à 80% du temps. Depuis maintenant un an, 30% des familles ont beaucoup apprécié de pouvoir mettre leurs enfants 4 jours sur 5.

L'amélioration et la qualification du service public concerne l'ensemble des quartiers et recouvre également des actions de formation ainsi que des développements de dynamique de quartier autour de projets communs permettant la mutualisation des moyens.

C'est ainsi qu'un premier projet va voir le jour en 2000 à Saint-Maurice Pellevoisin où les acteurs locaux de la petite enfance se sont coordonnés pour monter ensemble un projet commun autour du corps de l'enfant. Mais d'autres projets vont être mis en place dans d'autres quartiers, en commun, c'est-à-dire avec l'ensemble des structures, en mutualisant les moyens, ce qui fait dépenser moins en ayant des résultats beaucoup plus importants puisque l'ensemble du quartier est intéressé. Je pense à l'éveil, à la lecture, à la motricité, à la musique, etc ...

C'était notre troisième-action : amélioration de la qualité du service.

Quatrième action qui est une action importante, c'est le développement des actions de prévention précoce. Cela concerne notamment les lieux d'accueil parents/enfants, mais aussi des actions spécifiques telles que les actions passerelles.

Aujourd'hui, il y a une grosse demande pour que les enfants qui sont en crèche ou en structure associative puissent connaître progressivement la maternelle. Il y a donc nécessité de passerelles, et c'est ce que nous allons mettre en place, par exemple au centre de la Petite Enfance Marcel Bertrand, avec les écoles maternelles du quartier.

Il va y avoir également des lieux d'accueil haltes-garderies spécifiques pour les mères qui sortent du foyer d'Hellemmes E.P.D.S.A.E. en vue d'un suivi pour la réinsertion dans la vie courante de ces mères avec leurs enfants.

La prévention est un élément fondamental, et je voudrais ici remercier Martine AUBRY pour ce qu'elle fait dans ce domaine puisqu'elle est en train de mettre en place, à travers la délégation interministérielle à la famille, ce qui est appelé maintenant les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Je pense que ces réseaux d'écoute et d'accompagnement des parents doi-

.../...

vent commencer dans la toute petite enfance parce que c'est la responsabilité des parents avec leurs très jeunes enfants qui fait que, plus tard, il y aura moins de problèmes d'autorité ou de responsabilité avec des enfants plus grands.

Nous avons, au moment du forum de la petite enfance, reçu le délégué interministériel à la famille, et je pense que l'on pourra avoir un certain nombre de synergies dans ce domaine au niveau de la petite enfance et de la famille.

Enfin, le développement de nouveaux services. La Ville de Lille s'est développée, Monsieur le Maire, vous l'avez dit, il a plus d'habitants, plus d'emplois, le travail a changé, si bien que, alors qu'au début du mandat on pouvait penser qu'il n'y avait aucun problème de places d'accueil pour la petite enfance, aujourd'hui des problèmes de place se posent dans certains quartiers.

Nous allons notamment mettre en place un accueil de la petite Enfance à Vauban-Esquermes, et également avec Monsieur CACHEUX qui, en tant que Président des H.L.M., va nous proposer -je pense.- des locaux dans le Vieux-Lille au niveau des anciens Abattoirs pour mettre en place, dans ces lieux qui sont assez remarquables, une crèche et une halte-garderie. Je pense que ce sera assez remarquable parce que ce sera dans la nature et qu'il pourra y avoir un travail d'éveil à la nature de ces enfants. En tout cas, il nous a écrit en disant qu'il voulait nous rencontrer pour en parler.

Il s'agit de créer 15 places de crèches et 10 places de haltes-garderies à Vauban-Esquermes ;

20 places de crèches et 5 places de haltes-garderies à temps plein dans le Vieux-Lille.

Avec tous les services que nous allons mettre en place en plus, il y aura donc 26 places de haltes-garderies supplémentaires et 35 places de crèches, et 48 places de centres de loisirs sans hébergement.

Enfin, sera créé, et c'est également très important, un relais d'assistantes maternelles indépendant qu'on appelle un R.A.M.I., pour développer l'information des assistantes maternelles, coordonner leur action, développer leurs échanges et leur qualification, et aussi créer de nouveaux emplois, et lutter ainsi contre le travail illégal.

Comme vous le voyez, dans le temps très court qui m'était imparti, et je ne voulais pas, compte tenu de l'importance des dossiers aujourd'hui, être plus long, ce dispositif est fort ambitieux. Il matérialise la volonté de notre Ville de poursuivre notre effort en direction de la petite enfance.

Cette ambition doit être poursuivie aujourd'hui d'autant plus que la clé de cofinancement définie entre la Ville de Lille et la Caisse d'Allocations Familiales est très favorable à la Ville. En effet, par application des règles du second Contrat Enfance, et en raison de la bonne exécution du premier dispositif, la Caisse d'Allocations Familiales doit nous subventionner à hauteur de 61,2% alors que, dans le premier Contrat Enfance, elle nous subventionnait à hauteur de 48,6%.

L'estimation financière du Contrat Enfance pour cette période, qui s'étale de 1999 à 2003, est de 70 M.F., dont 43 M.F. seront pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville engagera 31 M.F., contre 26 M.F. pour le premier Contrat Enfance.

Autrement dit, l'engagement nouveau par rapport à l'ancien Contrat Enfance sera de 11 M.F. financés à plus de 60% par la Caisse d'Allocations Familiales.

On pourra ainsi, je pense, développer l'ensemble des activités, notamment toutes les activités qui intéressent la prévention et la lutte contre l'exclusion.

.../...

Je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à ce travail, notamment le Service de la Petite Enfance et de la Caisse des Ecoles, et comme vous l'avez vu dans le film, Madame CAPON et Monsieur THERY.

Maintenant, Monsieur le Maire, nous vous invitons à décider d'une date pour signer ce Contrat Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Je vous remercie.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur SULMAN.

Vous faites un travail formidable avec tous ceux qui sont autour de vous. Vous avez participé à ces journées de l'Enfance qui ont été un grand succès et je vous en remercie très vivement.

Ceux qui sont d'accord pour approuver ce rapport le manifestent en levant la main : L'ensemble du Conseil Municipal.

Adopté.

Je vous remercie.

99/1026 - Contrat Enfance - Subventions 2000 destinées à des structures diverses, associatives ou publiques oeuvrant en faveur de la Petite Enfance autres que les crèches ou pouponnières municipales - Paiements partiels.

99/1027 - Association CH'TI LUDO - Versement d'une subvention d'aide au démarrage.

99/1028 - Régie Technique de la Maison de Quartier des Bois-Blancs - Organisation d'un repas Versement d'une subvention.

99/1029 - Journées de l'Enfance des 19 et 20 novembre 1999 - Prise en charge des frais de réception.

99/1030 - Crèches municipales - Accueil à temps partiel - Adaptation.

99/1031 - Eveil culturel des tout petits sur le quartier de Moulins - Demande de financement.

99/1032 - Pouponnière municipale - Orientation.

Adoptés.

Nous allons maintenant terminer ce Conseil Municipal avec quelques rapports, mais cela va aller très vite.

Monsieur MUTEZ, vous êtes interpellé par Monsieur PETITE.

Chemise n°4

Rapporteur Monsieur MUTEZ,  
Conseiller municipal délégué

#### COMMERCE

99/908 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, axe 3.2 "Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations Commerciales" - Quartier de Noblesse - Opération "Histoire d'un Quartier, 1000 ans d'Histoire" - Subvention à l'Association "Regroupement Esquermoise Renouveau".

.../...

99/909 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, axe 3.2 "Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations Commerciales" - Promotion des Marchés Lillois - Subvention au Comité d'Animation du Vieux Lille.

99/910 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, axe 3.1 (Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales) - Reconduction du partenariat entre la FLCAS et l'Association "Regroupement Esquermoise Renouveau" - Financement du poste d'agent de développement et d'animation commerciale - Subvention.

99/911 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, axe 3.1 (Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales) - Financement du poste d'agent de promotion du Commerce Lillois sur le site Internet de la Fédération Lilloise du Commerce - Subvention.

Adoptés.

#### AFFAIRES EUROPEENNES

99/912 - Subvention au Denier des Ecoles Laïques de Lille pour des classes civiques en faveur d'enfants de CM2.

Adopté.

99/913 - Subvention à l'Association Saint-Nicolas du Vieux-Lille - Animations à caractère européen.

M. PETITE - Une demi-minute...

Monsieur le Maire - Posez votre question !

M. PETITE - Je lis mon intervention...

Monsieur le Maire - Vous ne lisez rien du tout ! Vous posez votre question !

Si vous ne le faites pas, je ne vous donne pas la parole, c'est tout ! Vous avez dépassé votre temps de parole, vous voulez interpeller l'adjoint, je vous ai dit « une question », donc vous posez votre question

M. PETITE - Je ne l'interpelle pas, bien au contraire, je veux lui faire un compliment. Mais je veux au moins pouvoir le dire !

Monsieur le Maire - Eh bien dites-le !

M. PETITE - Limité dans mon intervention par une application restrictive de notre représentation proportionnelle, je me contenterai de me réjouir en ces temps de mondialisation forcée, de mal-bouffe à l'américaine et de tentatives d'exception culturelle, du retour en force de Saint Nicolas face à un Père Noël arrivé en Europe dans les bagages des G.I's grâce aux soins de Coca-Cola, comme le dit Monsieur Bernard COUCEE de la Commission historique du Département du Nord.

Alors, même si, dans le passé, la Saint Nic. a donné lieu à des débordements regrettables, vive le retour de Saint Nicolas ! Voyez Monsieur le Maire Nous ne sommes pas toujours négatifs ! Merci.

.../...

Monsieur le Maire - Il fallait me prévenir que vous aviez une minute comique !

(rires)

Merci.

Le rapport de Monsieur MUTEZ est adopté.

Chemise n°14

Rapporteur Monsieur DEGREVE,  
Adjoint au Maire

### LYCEES ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

99/972 - Aide à la vie estudiantine - Attributions de subventions.

Monsieur le Maire - Monsieur PETITE, vous avez encore une question à Monsieur DEGREVE... Pas un discours, une question !

M. PETITE - Ce ne sera pas beaucoup plus long que ce que je viens de faire.

Monsieur le Maire - Si c'est aussi comique, ça va... !

(rires)

M. PETITE - J'ai souhaité, cela ne vous étonnera pas, intervenir sur la subvention de 5.000 F destinée au séminaire de recherche de l'Université de Lille II « le Front National au regard du droit ».

A ma connaissance, il s'agit d'une première qui s'inscrit dans le grand souci actuel de transparence, de traçabilité, et d'état de droit que les médias répandent surabondamment à longueur de page et d'antenne.

Nous ne pouvons que nous en féliciter pour plusieurs raisons.

Primo, on nous serine : « le Front National n'existe plus, il ne gênera plus dans les triangulaires et les régionales ». Alors, pourquoi s'intéresser à ces ectoplasmes translucides et dépenser pour ce faire les deniers publics ?

Merci donc, Monsieur le Maire de contribuer à permettre à un séminaire de s'intéresser à nous ! Pour quoi faire ? Avec qui ? dirigé par qui ?

Avec quelle garantie d'impartialité ? Gros point d'interrogation !

Deusio. N'étant pas d'un naturel à tirer toute la couverture à nous, et n'en ayant d'ailleurs pas juridiquement les moyens, nous pensons modestement que, pour ce séminaire, le tour de la question sera vite fait et que le financement total, ignoré, ne sera peut-être pas justifié.

Je souhaite seulement que nos séminaristes ne se contentent pas des sources officielles du « politiquement correct », mais s'attachent à un travail objectif pour le peaufinement duquel nous sommes évidemment à leur disposition. Il serait par contre paritaire -mot très à la mode- que nos étudiants en sciences juridiques, politiques et sociales, se penchent ensuite sur les autres partis, et spécialement sur le Parti Communiste. Ils auraient nettement plus à se mettre sous la dent !

.../...



Et pour conclure, de même que Monsieur le Maire se retire quand on va se prononcer sur le budget, nous nous retirons du vote comme partie au dossier.

Je vous remercie.

Monsieur le Maire - Très bien.

Monsieur DEGREVE, vous n'avez rien à ajouter...

Ceux qui sont d'accord pour voter le dossier de Monsieur DEGREVE le manifestent en levant la main : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National qui ne prend pas part au vote.

Merci. Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Chemise n°20

Rapporteur Monsieur KANNER,  
Adjoint au Maire

#### ACTION SOCIALE

99/1011 - Attribution de primes municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud et Courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

99/1012 - Subventions municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud et Courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

99/1013 - APU WAZEMMES - Demande de subvention - Proposition.

Adoptés.

99/1014 - Avances sur subventions destinées aux associations à caractère social dans le cadre de la Campagne Pauvreté-Précarité 2000.

Monsieur le Maire - Vous le dites en 2 minutes, Monsieur KANNER.

M. KANNER - 2 minutes pour 3 M.F., Monsieur le Maire, comme toujours en fin de Conseil...

On a beaucoup parlé de la Ville de Lille pour le développement culturel, pour le développement sportif et touristique, mais je voudrais dire que notre Ville est tout aussi solidaire des plus démunis, et c'est vrai que l'hiver va nous y faire penser.

Je voudrais simplement dire à nos collègues ici présents que nous aurons plusieurs éléments nouveaux d'intervention à l'occasion de cet hiver, soit une dépense pour la Ville de Lille évaluée à 3 M.F. vis-à-vis d'une vingtaine de partenaires associatifs.

Je citerai simplement, Monsieur le Maire, puisqu'ils méritent notre soutien, le S.P.F. qui ouvre ses nouveaux locaux rue Cabanis, le F.A.R.E. qui déménage rue de Tenremonde, l'A.R.S. qui a ouvert une résidence sociale rue Van Hende, les Petits Frères des Pauvres qui vont ouvrir une structure d'accueil pour hommes seuls sur la rue Colbert, et le pavillon Baës qui est maintenant ouvert toute l'année.

.../...

Nous avons quelques faiblesses notamment en matière d'accueil de jour, faiblesses que nous allons essayer de combler cette année et l'année prochaine.

Je voudrais simplement terminer en rappelant, puisque je crois que vous avez été interpellé en ce sens, Monsieur le Maire, que nous avons une petite difficulté avec nos amis des Restaurants du Cœur qui, pour des raisons strictement techniques, n'ont malheureusement pas eu de locaux sur le quartier de Vauban-Esquermes. Je tiens à dire ici-même que, dans le dossier du Conseil Municipal de ce soir, passe une délibération de 17.000 F pour les Restaurants du Cœur afin qu'ils puissent louer un local adapté sur le quartier de Vauban-Esquermes. Ce qui lèvera toute difficulté en l'espèce. Nous n'avons pas de problèmes particuliers, sauf celui-là, avec nos amis des Restaurants du Cœur.

J'ai eu tout à l'heure la Présidente lilloise des Restaurants du Cœur, suite à votre interpellation, Monsieur le Maire, et elle est très contente de la proposition qui est faite ce soir à l'occasion de ce Conseil Municipal.

Enfin, je veux dire que sous l'autorité de Madame Martine AUBRY, a été engagée une réflexion sur la mise en œuvre de la loi contre les exclusions à Lille et que, dans ce cadre, des groupes de travail permanents vont se réunir à compter du mois de janvier sous l'autorité de la Ville.

Monsieur le Maire - Merci.

Tout le monde est d'accord pour approuver ce rapport ? (oui)

Merci. Adopté.

99/1015 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action Sociale.

99/1016 - Transformation d'avances remboursables en secours - Titres de recette n°s 18/97, 5974/97 et 15936/98 en faveur de trois familles lilloises en difficulté.

99/1017 - Association Familiale des Maisons d'Accueil (AFMA) - Demande de subvention.

Adoptés.

#### GESTION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX

99/1018 - Mission Enfance de Lille-Sud - Avance sur subvention consentie au titre de l'an 2000.

99/1019 - Association du Centre Social - Maison de Quartier du Faubourg de Béthune - Attribution de subvention.

99/1020 - Avances sur subventions consenties aux Equipements de Proximité (Maisons de quartiers et Centres sociaux) et à l'Union Lilloise des Equipements de proximité au titre de l'an 2000.

99/1021 - Réhabilitation de la Maison de Quartier des Bois-Blancs - Modification.

99/1022 - Réhabilitation de la Maison de Quartier - Centre Social Concorde - Quartier du Faubourg de Béthune - Modification.

99/1023 - Réaménagement du Centre Médico-Scolaire rue Georges Lefèvre - Implantation du centre social et de l'école de musique de Lille-Centre.

Adoptés.

.../...

Chemise n°24

Rapporteur Monsieur PARGNEAUX,  
Adjoint au Maire

ESPACES VERTS

99/1034 - La protection de l'arbre en Ville.

99/1035 - Subvention de 2.200 F pour l'Association Environnement Développement Alternatif (E.D.A.)  
- Visite de l'exposition Jardin Planétaire à Paris.

Adoptés.

ENVIRONNEMENT

99/1036 - Plan Local d'Action en matière d'Environnement et de Développement Durable - Mise en place d'une démarche environnementale au sein des bâtiments municipaux dans le cadre de l'Agenda 21 lillois.

99/1101 - Parc de loisir de la Citadelle - Développement fluvial - Confirmation auprès de la Régie de demande des crédits Intereg

Adoptés.

ECONOMIE D'ENERGIE

99/1037 - Compte rendu annuel d'activités d'E.D.F.-G.D.F. Services concernant la distribution publique d'électricité - Exercice 1998.

Adopté.

99/1102 - Concession de chauffage - Avenant n°1 au cahier des charges.

Monsieur le Maire - Monsieur PARGNEAUX, vous avez un important rapport sur RESONOR. Vous avez une minute pour dire ce que vous faites. Mais je crois que tout le monde est d'accord.

M. PARGNEAUX - Comme tout le monde est d'accord, cela va aller très vite. il s'agit d'un dossier important puisqu'il est question de mettre en œuvre une cogénération sur le site du Mont-de-Terre qui va permettre de lutter efficacement contre la pollution atmosphérique, qui va permettre une amélioration du site au niveau de l'esthétique et, enfin, qui va permettre des économies en matière de crédits pour la Ville dans le cadre de ce partenariat entre l'entreprise Dalkia, E.D.F. et Gaz de France.

Monsieur le Maire - Merci. C'est bien d'avoir une pensée pour les habitants du Mont-de-Terre.

Le rapport est adopté.

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

99/1039 - Avance sur subvention consentie à la Maison de la Nature et de l'Environnement au titre de 2000.

Adopté.

.../...

Nous en arrivons au dernier rapport, celui de Monsieur MARCHAND sur les festivités. On terminera ainsi le millénaire.

Chemise n°32

Rapporteur Monsieur MARCHAND.  
Conseiller municipal délégué

### FETES PUBLIQUES

99/1088 - Fêtes de fin d'année - Fêtes de l'An 2000.

Nous avons effectivement démarré les festivités du millénaire avec les Portes du Temps en juin et le rassemblement de Géants pour célébrer la renaissance de Lydéric et Phinaert, et nous passerons la Grand-Place et sur les cette Saint Sylvestre sur places environnantes.

Je voudrais ici remercier les services municipaux avec, à leur tête, Pierre-Marie LEBRUN et Jean-Marie WATTEAU qui s'activent depuis des mois pour faire en sorte que la fête soit totale. Je vous donne évidemment rendez-vous le 31 décembre sur la Grand-Place pour franchir ensemble les portes du temps et cette fameuse Porte de l'an 2000, fidèle en cela à la mission « An 2000 » instituée par le Gouvernement, avec une surprise de taille en dessous, je ne vous en dis pas plus, mais avec des horodateurs d'un genre nouveau qui nous permettront de prendre notre ticket pour l'an 2000.

Adopté.

### ANIMATION

99/1089 - Opération "Initiative -Ville" 1999 - Attribution de prix aux lauréats.

99/1090 - Opération "l'Europe des 2000 Jeunes" - Attribution de prix aux lauréats.

99/1091 - Accompagnement des projets de quartier - Attribution de subventions.

99/1092 - Associations de Majorettes de Lille - Attributions de subventions.

99/1093 - Appel à projets An 2000 - Attributions de subventions.

99/1094 - Animation des fêtes de fin d'année - Convention avec l'Office de Tourisme - Subvention d'avance.

99/1095 - Avances sur subventions consenties aux associations au titre de l'An 2000 - Délégation Animation.

Adoptés.

Monsieur le Maire - Voilà.

Ainsi se termine notre dernière réunion du Conseil Municipal de ce siècle.

Au prochain !

La séance est levée.

(Séance levée à 20h50).